

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE

L'Algérie prend part à la 8^{ème} édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée

P. 3

ENERGIE ET MINES

M. Arkab préside une réunion sur l'adoption par Sonatrach de la norme "ISO 37001"

P. 16

INVESTISSEMENT

M. Hamadi souligne la nécessité de promouvoir l'investissement touristique dans la capitale

P. 16

DU 24 AU 26 DÉCEMBRE EN COURS

L'Algérie abritera le Congrès des ministres arabes de formation technique et professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a annoncé, jeudi à El Bayadh, la tenue en Algérie du Congrès des ministres arabes de la formation technique et professionnelle, du 24 au 26 décembre en cours. Intervenant lors de sa visite d'une exposition des produits agricoles à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "Chahid Mebarki Hachemi" de la commune de Bougtob, le ministre a souligné que le Congrès verra la participation de plus de 20 pays arabes et intervient dans le sillage des actions avec les frères arabes et le voisinage africain dans le secteur de la Formation en vue d'une complémentarité économique et du renforcement du rôle pionnier de l'Algérie en Afrique et dans le monde arabe. Par ailleurs, M. Merabi a rappelé que le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels constitue un maillon principal pour le décollage économique. Il a mis également l'accent sur la nécessité de se concentrer sur le modèle d'apprentissage, la principale orientation du secteur en tant que locomotive vers le monde du travail.

P. 4



ALGÉRIE-MALI

L'Algérie honorée à Bamako pour son rôle en faveur de la paix et la réconciliation au Mali

P. 4

PORTS

Utiliser la plateforme numérique de la communauté portuaire pour davantage de flexibilité dans le traitement des marchandises

P. 3

UNIVERSITÉ

32 chercheurs algériens honorés pour leurs contributions scientifiques

P. 7

SANTÉ

**IMC OU IMG
Quelle différence ?**

Pp 12-13

F  T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR)

Le CRB pour creuser l'écart en tête, la JSK sommée de réagir

P. 21



OPÉRA D'ALGER

Retrouvailles festives avec "Lemma Becharia"

P. 12

TÉLÉCOMS

Algérie Télécom et Djezzy signent une "convention de partenariat"

P. 2

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Algérie Télécom et Djezzy signent une "convention de partenariat"



Les opérateurs de télécommunications, Algérie Télécom et Djezzy ont signé, jeudi à Alger, une "convention de partenariat" visant à "améliorer la qualité de service" au profit de leurs abonnés, a annoncé l'opérateur historique dans un communiqué.

"Algérie Télécom et Djezzy ont le plaisir d'annoncer avoir conclu une convention de partenariat dans l'objectif d'échanger leurs services et d'améliorer la qualité de service au profit de nos concitoyens", souligne le communiqué.

Selon la même source, la cérémonie de signature s'est déroulée, jeudi, au siège de Djezzy à Dar El Beida, en présence du Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi et du Directeur général par intérim de Djezzy, Mahieddine Allouche, ainsi que des cadres des deux opérateurs.

"C'est un honneur pour notre entreprise de compter parmi ses partenaires l'opérateur mobile Djezzy, ce qui constitue une réelle plus-value pour les deux entreprises", s'est félicité le PDG d'Algérie Télécom, cité dans le communiqué.

Pour M. Adel Bentoumi, "ce partenariat axé principalement sur le partage de services à valeur ajoutée contribuera indéniablement à améliorer la qualité de service et participera à l'essor du secteur des TIC en Algérie", soulignant que "cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'Algérie Télécom qui place le citoyen au cœur de ses préoccupations".

De son côté, le DG de Djezzy, Mahieddine Allouche s'est dit "heureux de conclure un partenariat avec Algérie Télécom, leader historique du secteur des télécommunications en Algérie".

"Cet accord s'inscrit dans le cadre de notre stratégie de développement et vise à créer une synergie afin d'améliorer la qualité de service et mieux servir nos clients", a-t-il ajouté, estimant que "cette association avec Algérie Télécom ouvrira la porte à de grandes opportunités de collaboration et de coopération apportant de la valeur ajoutée à l'écosystème et de nouvelles prestations aux citoyens".

CRIMINALITÉ

Démantèlement d'un réseau de falsification de documents de pays étrangers (Police)

Les éléments de brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Batna ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la falsification de résidences et documents de divers pays étrangers en contrepartie de l'argent, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Ce réseau est constitué de six (6) personnes âgées entre 25 et 55 ans, dont le propriétaire d'une agence de voyage, son fils et un complice entré en Europe clandestinement, a précisé le communiqué dont une copie a été remise à l'APS.

Après obtention d'une autorisation de perquisition des domiciles des mis en cause et du siège de l'agence de voyage, il a été procédé à la saisie de deux documents de résidence falsifiés d'un pays européen, trois passeports et d'autres documents en plus de micro-ordinateurs, supports de stockage électronique et d'une somme d'argent, a ajouté la même source.

Les procédures légales ont été engagées en coordination avec les instances judiciaires et les services compétents en attendant le renvoi des suspects devant la justice, ajoute le communiqué.

ANNIVERSAIRE

L'APS célèbre le 61^e anniversaire de sa création



L'agence Algérie presse service a célébré, jeudi à Alger, le 61^e anniversaire de sa création sous le slogan "renouveau et modernisation".

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Communication, Mohamed Boulslmani, du président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Mohamed Louber, de la présidente-directrice générale de l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP), Sihem Derardja, du directeur général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, du directeur général de l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Rachid Bestam, et du chef de cabinet du ministère de la Communication, Redouane Debih.

A l'entame de la cérémonie, la salle de rédaction du service reportage a été baptisée du nom du martyr du devoir national, le journaliste Benachour Mohamed-Salah, et la salle de rédaction des services économique et sportif a été baptisée du nom du martyr du devoir national Legouï Mohamed Lamine.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie, M. Boulslmani a précisé que la célébration du 61^e anniversaire de la création de l'APS était l'occasion de "mettre en avant les progrès de l'agence dans le domaine du numérique et sa capacité à suivre l'évolution des technologies modernes", saluant les efforts de l'agence pour "développer ses services, notamment ses contenus audiovisuels et multimédias, à la hauteur des exigences de ses abonnés et en adéquation avec la réalité numérique, qui s'impose aujourd'hui comme une nécessité impérieuse dans le paysage médiatique". L'APS est "une institution médiatique de premier rang qui a toujours accompli une noble mission de service public en fournissant une information fiable et juste 24h/24 grâce à une équipe intégrée de journalistes", a soutenu le ministre.

Il a insisté également sur l'importance de la formation au sein des institutions médiatiques et du transfert du savoir-faire aux jeunes pour être "à la hauteur des grands défis auxquels l'Algérie est confrontée", appelant les médias nationaux à "former un front interne uni à dimension nationale pour faire face aux campagnes cybernétiques malveillantes, et veiller à diffuser une information sûre à même de contrecarrer les publications des sites hostiles à notre pays".

Pour sa part, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaid a souligné que l'agence "a franchi de grands pas dans la construction de son édifice médiatique en tant qu'une des institutions fortes de l'Etat algérien qui nourrit de grandes ambitions en vue de jouer un rôle pionnier sur la scène médiatique nationale et internationale", ajoutant que la célébration du 61^e anniversaire de sa création est l'occasion "d'évaluer les performances et de marquer un nouveau départ vers un avenir prometteur à même de garantir les réalisations et accomplir davantage d'acquis pour notre pays, nos travailleurs et nos cadres au sein de l'agence".

"Compte tenu de l'importance du développement du journalisme, soulignée à maintes occasions par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Agence saisit cette opportunité pour réaliser davantage d'acquis et relever le niveau de son ambition", a-t-il dit, soulignant que cela "nous impose de travailler avec engagement, dévouement et professionnalisme".

Le DG de l'APS a, en outre, fait part de ses remerciements et exprimé sa gratitude pour "tous les efforts consentis par les femmes et les hommes de l'agence, particulièrement au cours de cette année qui a été marquée par des rendez-vous importants dans l'histoire de l'Algérie", exhortant ces derniers à poursuivre leur travail pour réaliser davantage de succès.

A cette occasion, les familles des deux martyrs du devoir national, Benachour Mohamed-Salah et Legouï Mohamed Lamine, lâchement assassinés par le terrorisme dans les années 90, ont été honorées. Des journalistes et des travailleurs de l'agence admis à la retraite ont également été honorés lors de cette cérémonie.

ORAN

Saisie de plus de 5 quintaux de viandes blanches à Oued Tlélat



Les services de la Gendarmerie nationale d'Oran ont saisi dernièrement plus de cinq (5) quintaux de viandes blanches dans la commune de Oued Tlélat pour diverses infractions, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Oued Tlélat faisant état de l'existence d'un dépôt clandestin de stockage et de commercialisation de viandes avicoles, les investigateurs ont ainsi lancé une opération dans ce cadre.

Après l'accomplissement de toutes les procédures requises, une patrouille composée des éléments de la brigade d'Oued Tlélat, une autre de la protection de l'environnement du groupement territorial de la GN d'Oran, des agents du commerce d'Es Sénia, s'est ainsi déplacée sur les lieux pour saisir 5,11 quintaux de viandes blanches, a souligné la même source.

Des infractions ont été relevées sur place et portant sur l'exercice d'une activité commerciale sans registre de commerce, l'exploitation d'une structure classée sans autorisation, l'abattage clandestin d'animaux et défaut d'estampillage, non déclaration du personnel, absence des conditions d'hygiène et de froid, défaut de certificats sanitaires et autres griefs.

Les services de la Gendarmerie nationale poursuivent toujours leurs investigations.

Le dossier sera transmis aux autorités judiciaires compétentes ultérieurement, a indiqué la même source.

CHLEF

Une personne condamnée à 7 ans de prison pour spéculation



Une peine de sept ans de prison ferme assortie d'une amende de deux (2) millions de DA a été prononcée par le tribunal de Ténès (wilaya de Chlef) à l'encontre d'une personne impliquée dans une affaire de spéculation sur un produit alimentaire de large consommation, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette instance judiciaire.

Selon un communiqué du procureur de la République près le tribunal de Ténès, une personne, poursuivie en comparution immédiate, dans le cadre de la poursuite de la lutte contre la spéculation sur les denrées alimentaires de large consommation, a été condamnée à une peine de sept (7) ans de prison ferme, assortie d'une amende de deux (2) millions de DA, et mise en détention durant l'audience.

Le même tribunal a également prononcé la radiation du prévenu du registre du commerce, parallèlement à l'interdiction d'exercer toute activité commerciale, avec publication et affichage du jugement, en application des dispositions de l'article 18 du code pénal, selon la même source.

La loi 15-21 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite prévoit l'application de peines sévères contre les personnes impliquées dans ces crimes, pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison et la réclusion à perpétuité si le forfait est commis dans le cadre d'un groupe organisé.

PORTS

Utiliser la plateforme numérique de la communauté portuaire pour davantage de flexibilité dans le traitement des marchandises

Le ministre des Transports, Kamal Beldjoud, a présidé jeudi à Alger, en compagnie du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, une réunion de coordination consacrée à l'examen des mécanismes à même de faciliter les procédures liées au déchargement et au chargement des navires.

La réunion, organisée au siège du ministère des Transports conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et aux directives du Premier ministre, s'est déroulée en présence de cadres des différents départements ministériels concernés et de représentants des garde-côtes, de la Direction générale des douanes et de la Direction générale de la sûreté nationale.

La réunion a conclu à la nécessité d'utiliser la plateforme numérique de la communauté portuaire (APCS) et de la généraliser à tous les acteurs pour conférer davantage de flexibilité au traitement des marchandises au niveau des ports nationaux et éviter ainsi les amendes de retard pour les navires et les conteneurs qui privent le Trésor de devises.

A l'issue de la rencontre, M. Beldjoud a précisé que le retard dans la prise en charge des navires au niveau des ports algériens "entraîne des conséquences, notamment le paiement d'amendes de retard qui impactent négativement le Trésor", soulignant que la réunion avait permis de dresser un état des lieux au niveau des ports et de "convenir des mesures à prendre dans les meilleurs délais pour limiter cette hémorragie de devises".

"La solution la plus appropriée serait de numériser les services de tous les intervenants au niveau des ports, qu'il s'agisse des services du commerce, de l'agricul-



ture, des douanes, de la police, et autres", a ajouté M. Beldjoud.

Pour sa part, M. Rezig a précisé que la mission des surestaries repose sur "une action commune", ajoutant que cette réunion est "une étape d'un processus amorcé depuis des mois" concernant le traitement des dysfonctionnements et des problèmes liés aux retards de conteneurs ou des navires".

M. Rezig a salué l'aboutissement à "un projet de plateforme numérique qui permettra au ministère du Commerce de traiter les problèmes liés à l'entrée des marchandises et aux surestaries", considérant que cette plateforme permettra de traiter "définitivement" cette problématique.

De son côté, M. Henni a mis en avant l'importance "extrême" de cette réunion, notamment pour "couvrir le marché et les besoins des citoyens en produits stratégiques de

large consommation", saluant les solutions "urgentes" auxquelles sont parvenus les participants à cette réunion "particulièrement la numérisation de la gestion de tout ce qui a trait aux conteneurs et aux navires au niveau de tous les ports à travers le territoire national", prévoyant l'aboutissement à des résultats "à court terme" une fois tous les points faibles maîtrisés.

Pour rappel, la plateforme numérique de la communauté portuaire (APCS), lancée par le groupe des Services portuaires (Serport), est une plateforme intégrée de la chaîne des services logistiques portuaires, qui a été mise à jour et dont le champ a été élargi pour inclure tout ce qui concerne l'activité des ports.

Cette plateforme garantira l'échange numérique, instantané et sécurisé, de l'ensemble des données et des documents entre tous

les acteurs et les opérateurs, y compris les administrations chargées du contrôle, les services des Douanes, les ports, les agents maritimes, les garde-côtes, la Police aux frontières, les sous-traitants et les banques.

Elle fournira aussi toutes les prestations de façon régulière 24h/24 et 7j/7.

La plateforme offre de nombreux autres avantages au profit des opérateurs économiques, notamment l'amélioration de la cadence de transit des marchandises dans les ports, l'optimisation de la qualité de prestation du service client, la confidentialité des informations et des données échangées, et la saisie des renseignements par voie électronique avec possibilité de suivre en temps réel l'état matériel et administratif de la marchandise par tout moyen de communication (Smartphone, PC, tablette électronique...etc.).

ALGÉRIE - MÉDITERRANÉE L'Algérie prend part à la 8^{ème} édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée

L'Algérie prend part, avec une importante délégation ministérielle, à la 8^{ème} édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED), dont les travaux s'ouvrent vendredi à Rome en Italie, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Avec une importante délégation composée du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, l'Algérie prend part à la 8^{ème} édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED), dont les travaux s'ouvriront officiellement ce vendredi 2 décembre dans la capitale italienne, Rome", lit-on dans le communiqué.

"Lancé depuis 2015 par le gouvernement italien en partenariat avec l'Institut italien d'études politiques internationales (ISPI), ce Forum réunit annuellement des responsables de haut rang, dont notamment des Chefs d'Etat, des ministres et des représentants d'organisations régionales et d'institutions de recherche et de réflexion provenant des deux rives de la méditerranée dans le but de promouvoir le dialogue et la coopération face aux multiples défis qui agitent l'espace euro-méditerranéen", ajoute la même source.

Selon le ministère, "la session de cette année qui intervient sur fond de tensions et crises croissantes à l'échelle mondiale sera marquée par des débats autour de problématiques de portée globale, telles que l'avenir du multilatéralisme et de l'ordre mondial, les crises alimentaire et énergétique, ainsi que des questions concernant le développement durable et la protection de l'environnement".

"La délégation algérienne mettra à profit sa participation pour faire valoir les contributions de l'Algérie pour la promotion de la paix et de la prospérité dans la région, ainsi que sa vision par rapport aux développements enregistrés récemment sur la scène internationale et ses recommandations pour construire un monde meilleur", souligne le communiqué.

Il convient de noter également que "la 8^{ème} édition du Forum ROME-MED intervient dans un contexte très favorable pour les relations algéro-italiennes marquées cette année par une dynamique exceptionnelle à la faveur de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en Italie en mai, de la tenue de la 4^{ème} session du Sommet Intergouvernemental conjoint en juillet, et tout récemment la rencontre entre le président de la République et la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, en marge du Sommet de la COP27 à Sharm El Sheikh, en Egypte", conclut le communiqué.

APN

Présentation d'un exposé sur les missions d'information dans les wilayas d'Adrar, In Salah et Bordj Badji Mokhtar

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a tenu jeudi une séance de travail avec la Commission du logement, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire, lors de laquelle un exposé a été présenté sur les missions d'information menées par les membres de la commission dans les wilayas d'Adrar, In Salah et Bordj Badji Mokhtar durant la période allant du 22 au 27 octobre dernier, en vue de s'enquérir du taux d'avancement de nombre de projets concernant le secteur des travaux publics, a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement.

A l'entame de la rencontre, le président de ladite commission, Ammar Oulmi, a présenté "un exposé détaillé sur le travail de ces missions d'information notamment pour s'enquérir du taux d'avancement des travaux de réalisation des routes reliant Adrar-Aoulef-In Salah-Bordj Badji Mokhtar-Timiauouine jusqu'aux frontières maliennes, et du projet de réaménagement de la piste du tarmac de l'aéroport d'In Salah".

M. Oulmi a également indiqué que les missions d'information "s'ont avérées à la conclusion que des sommes faramineuses avaient été dépensées pour des projets de routes et autres projets qui n'ont pas été réalisés, en raison



du non respect par les entreprises et les bureaux d'études de leurs engagements, induisant la réévaluation de ces projets et occasionnant au Trésor public d'importants préjudices financiers".

"Aucune erreur n'est tolérée notamment dans la réalisation d'une route qui est prioritaire pour l'Algérie", a souligné le président de l'APN, ajoutant que "si l'étude de projet était au niveau requis, on aurait pu éviter de dépenser autant d'argent pour rien".

M. Boughali a insisté également sur "la nécessité d'accorder un intérêt particulier au projet de l'aéroport de In Salah, étant le seul accès pour les habitants de la région".

"Le retard de plus de 12 mois accusé dans la réalisation de ses travaux a exacerbé la situation et augmenter la souffrance de la population de cette région", a-t-il déploré, proposant, dans ce sens l'exploitation du deuxième aéroport d'In Salah qui est situé à 35 km du chef-lieu de la wilaya, en attendant l'achèvement des travaux".

"La réunion s'est déroulée en présence des vice-présidents, Ghali Lansari, Mounder Bouden, Allal Bouteldja, en sus des présidents des commissions permanentes", a conclu le communiqué.

FORMATION

L'Algérie abritera le Congrès des ministres arabes de formation technique et professionnelle, du 24 au 26 décembre en cours (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a annoncé, jeudi à El Bayadh, la tenue en Algérie du Congrès des ministres arabes de la formation technique et professionnelle, du 24 au 26 décembre en cours.

Intervenant lors de sa visite d'une exposition des produits agricoles à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "Chahid Mebarki Hachemi" de la commune de Bougtob, le ministre a souligné que le Congrès verra la participation de plus de 20 pays arabes et intervient dans le sillage des actions avec les frères arabes et le voisinage africain dans le secteur de la Formation en vue d'une complémentarité économique et du renforcement du rôle pionnier de l'Algérie en Afrique et dans le monde arabe.

Par ailleurs, M. Merabi a rappelé que le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels constitue un maillon principal pour le décollage économique.

Il a mis également l'accent sur la nécessité de se concentrer sur le modèle d'apprentissage, la principale orientation du secteur en tant que locomotive vers le monde du travail.

Le ministre a également souligné que la stratégie du secteur met l'accent sur l'activation des filières professionnelles et des spécialités liées au Tourisme. M. Merabi a estimé que le secteur doit s'adapter aux évolutions technologiques et des enjeux économiques et sociaux pour atteindre les objectifs de développement durables tels que la sécurité énergétique et alimentaire.

Par ailleurs, en supervisant la clôture de l'exposition de la Semaine internationale de l'entrepreneuriat, qui se tient au CFPA "Chahid Boukachouche Abdelkader", au chef-lieu de wilaya, le ministre a souligné la nécessité de mettre en exergue les grands efforts déployés par l'Etat dans le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à travers les opportunités offertes aux jeunes en formation, l'accès au monde du travail.

Le ministre a ajouté que son secteur est en train d'œuvrer avec les autorités locales des wilayas afin d'identifier des espaces pour la commercialisation et la promotion des produits des stagiaires des établissements de formation.

Par ailleurs, M. Merabi a présidé, en compagnie des autorités locales, le lancement d'une opération de plantation de 6.000 arbustes sur une superficie de 6 hectares au chef lieu de wilaya, dans le cadre de la réhabilitation du barrage vert.

Il a achevé sa visite dans la wilaya d'El Bayadh en inspectant le CFPA "Chahid Zahi Mahmoud", dans la commune de Labiodh Sidi Cheikh.

POLICE

L'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie exprime sa considération pour les efforts des services de la sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité

L'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin a exprimé, jeudi, sa considération pour les efforts des services de la sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

En marge d'une visite de courtoisie à l'un des sièges de la police relevant de la sûreté de wilaya d'Alger, Mme Aubin a exprimé "sa considération pour les efforts consentis par les services de la sûreté nationale dans la lutte contre la criminalité", ajoute la même source.

ALGÉRIE - MALI L'Algérie honorée à Bamako pour son rôle en faveur de la paix et la réconciliation au Mali

L'Algérie a été honorée à Bamako par la revue malienne "NEKAmag" pour son rôle en faveur de la paix, la stabilité et la réconciliation au Mali, lors d'une cérémonie officielle de remise des trophées "NEKAmag Golden People trophées de la paix et la réconciliation".

Cette distinction récompense chaque année des personnalités, des institutions et des pays ayant apporté des contributions dans leur domaine d'activité pour un Mali meilleur.

Pour cette année, la priorité a été accordée au thème de la paix et la réconciliation au Mali. C'est pour l'importance du rôle qu'elle joue dans le retour de la paix et la stabilité au Mali, en encourageant fortement la réconciliation et le vivre-ensemble, que l'Algérie a été choisie par les lecteurs de cette revue, qui est distribuée au Mali et dans cinq autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Recevant ce trophée,



L'ambassadeur d'Algérie au Mali a tenu à remercier les organisateurs de cet événement pour l'hommage

rendu à l'Algérie pour son combat en faveur de la paix et la réconciliation et le vivre-ensemble au Mali, et

dans toute la région du Sahel. A cette occasion, il a réitéré le ferme engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "de ne ménager aucun effort pour que la paix et la stabilité soient rapidement rétablies au Mali frère, dans le respect de l'unité et de l'intégrité de son territoire".

Le diplomate a également souligné de nouveau, la "profonde conviction" de l'Algérie dans la capacité du peuple malien "de surmonter par lui-même ses difficultés actuelles et de réussir la réconciliation et le vivre-ensemble en paix entre tous ses enfants".

L'Accord d'Alger est une bonne base de travail pour les signataires (expert)

Le directeur général de l'Ecole du maintien de la paix de Bamako (EMP), Souleymane Sangare, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, est "dynamique" et constitue une "bonne base de travail" pour l'ensemble des signataires.

Intervenant à l'occasion d'une conférence sur "Les métiers liés au maintien de la paix" dans le cadre de la coopération entre l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI) et l'EMP, M. Sangare a indiqué que "l'attachement de l'ensemble des parties prenantes à la mise en œuvre de l'Accord

d'Alger est la meilleure preuve de sa pertinence et son efficacité", rappelant que "les résolutions onusiennes le prennent aussi comme référence dans l'élaboration de tout texte". "Au Mali, les populations conçoivent les efforts de l'Algérie, un pays voisin et frère, en vue de résoudre la crise malienne comme étant des efforts sincères venant de la famille", a-t-il ajouté.

Interrogé, par ailleurs, sur l'apport de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), dans le maintien de la paix au pays, M. Sangare a indiqué que la Mission onusienne

devait être "robuste, comme le soulignent les Nations unies".

"Une Mission plus robuste veut dire une Mission en mesure de protéger les populations et être plus profitable pour le Mali", a-t-il dit, soulignant que "l'éradication du terrorisme doit être incluse d'une manière ou d'une autre dans ses tâches".

De son côté, le Directeur général de l'IDRI, Abdelaziz Bouguettaya, a indiqué que la coopération entre son institut et l'école de Bamako sera renforcée dans un futur proche, à travers notamment l'envoi de stagiaires et l'échange d'encadreurs.

ALGÉRIE - NIGER

Une délégation parlementaire algérienne reçue à Niamey par le président nigérien

Une délégation parlementaire algérienne a été reçue, mercredi à Niamey, par le président de la République du Niger, M.Mohamed Bazoum, indique, jeudi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

La délégation parlementaire était conduite par le président du groupe parlementaire d'amitié Algérie-Niger, le député Boudjemaa Zenani. Lors de l'audience qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Mehdi

Bekhedda, le président Bazoum a exprimé "sa joie pour cette visite et réaffirmé sa volonté de développer les relations de coopération entre les deux pays dans divers domaines notamment social, économique et sécuritaire", précise la même source.

Le président de la République du Niger a affirmé que cette visite est à même de "consolider le rapprochement entre les parlementaires des deux pays qui jouent un grand rôle dans le développement des relations bilatérales", appelant à "pro-

grammer des visites périodiques pour renforcer la coopération avec l'Algérie en tant que porte sur la Méditerranée".

A l'issue de l'audience, la délégation parlementaire a visité "les centrales électriques et les projets des centrales solaires d'une capacité de production allant jusqu'à 30 mégawatts réalisées selon les normes internationales dans le cadre des efforts du Niger pour produire de l'électricité à partir de l'énergie propre et partant, répondre à la demande

des consommateurs, des ménages et des différentes industries", ajoute le communiqué. La République du Niger "compte également créer une autre centrale solaire d'une capacité de 50 mégawatts à proximité de la capitale Niamey et ce dans le cadre du programme d'extension du champ d'exploitation de l'énergie solaire relevant du Groupe de la Banque mondiale". Les membres de la délégation parlementaire sont arrivés, lundi dernier au Niger pour une visite de six jours, rappelle-t-on.

CAMPAGNE

Le ministère de l'Intérieur lance une campagne de sensibilisation aux risques d'utilisation du gaz

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé une campagne nationale visant à consolider les efforts de sensibilisation aux risques d'utilisation du gaz, notamment l'asphyxie au monoxyde de carbone, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère.

Cette campagne qui associe plusieurs secteurs ministériels, des organismes et des composantes de la société civile, entend "asseoir la culture de prévention et à vulgariser des méthodes pour faire face aux dangers du gaz naturel et des gaz brûlés, en vue de

réduire les accidents mortels qu'il entraîne", a indiqué la même source.

Pour ce faire, "une journée ouverte d'information et de sensibilisation a été programmée pour samedi prochain le 3 décembre 2022, via les chaînes de télévision et de radio, notamment locales, et sera animée par des cadres, des experts et des représentants de différents organismes, établissements et associations qui activent dans le domaine.

Ces derniers plaideront en faveur de la généralisation de la sensibilisation à ces risques et réaffirmeront l'importance de respecter scrupuleusement les

règles de sécurité". Parallèlement avec cette journée d'information, les walls de la République, ajoute le communiqué, superviseront l'organisation d'activités de sensibilisation de proximité, avec la participation de tous les acteurs au niveau local, en vue d'exhorter les citoyens à adopter les comportements sûrs pour préserver leur intégrité.

A ce titre, le ministère de l'Intérieur invite toutes les organisations et les acteurs de la société, à "adhérer à cette démarche louable", soulignant que "la conjugaison des efforts de tout un chacun permettra de sauver des vies".

AÏN TÉMOUCHENT L'activité de colporteurs d'eau illégaux sera interdite (wali)

Le wali d'Aïn Temouchent, M'hamed Amoumen, a instruit jeudi les présidents des APC de coordonner les efforts avec les services de sûreté compétents pour prendre les mesures légales nécessaires pour interdire l'activité des colporteurs d'eau ne disposant pas de licence pour exercer cette activité.

Le même responsable a mis l'accent lors des travaux du Conseil exécutif de la wilaya sur la nécessité d'interdire l'activité des colporteurs d'eau non autorisés pour exercer leurs activités et averti de prendre toutes les mesures légales aux récalcitrants.

Le wali a relevé que "l'eau commercialisée par les vendeurs ambulants illégaux est d'origine inconnue, ce qui constitue une menace pour la santé des consommateurs".

Il a rappelé qu'en cas de perturbation ou de pénuries dans l'approvisionnement en eau potable, les services de l'ADE, en coordination avec les communes, veillent à répondre aux besoins des citoyens". Pour sa part, le représentant de la direction locale de



la santé, Smaïl Dib, a fait état de 67 cas de maladies à transmission hydrique enregistrés cette année dont un cas d'hépatite virale à Béni Saf, 66 cas d'in-

toxication alimentaire relevés entre juin et septembre derniers. Le même intervenant a évoqué les procédures juridiques adoptées pour préserver la santé

publique à travers le contrôle permanent des sources d'eau, les réservoirs à travers des analyses laboratoires de leurs eaux et leur stérilisation régulière.

LAGHOUAT Appel à entreprendre des recherches sur le fonds Zakat

Les participants à un colloque intitulé "Question de la Zakat en Algérie" ont appelé jeudi de Laghouat les spécialistes à entreprendre des recherches conjointes sur le fonds Zakat afin d'aider à valoriser sa finalité sociale.

Les intervenants au cours de la rencontre, tenue à l'initiative du Centre local de recherches en Sciences islamiques et de civilisation, ont souligné l'importance d'entreprendre des recherches communes sur le fonds Zakat impliquant des spécialistes en Sciences islamiques, des juristes et des économistes en vue de valoriser sa finalité sociale et de veiller à actualiser les études inhérentes à la Zakat et mettre en exergue ses retombées sur les bénéficiaires. Dans ce cadre, la présidente du colloque, Atika Aïssi, a appelé à s'inspirer des expériences réussies de certaines institutions de la Zakat, citant, à titre d'exemple, l'investissement des fonds de la

Zakat dans les projets de développement, la priorisation de l'élaboration d'une encyclopédie scientifique de la zakat contenant les questions patrimoniales liées à ce fonds et les recherches jurisprudentielles sur la Zakat entre passé et présent. "Il appartient de travailler pour investir les fonds Zakat et les développer conformément aux formules légales pour permettre aux personnes éligibles de la société de monter leurs propres projets devant contribuer au processus de développement et de reconduire les campagnes de sensibilisation et d'explication sur le fonds Zakat et ses objectifs en vue de gagner la confiance des citoyens et les inciter à contribuer à la Zakat", a souligné la responsable du colloque.

Mme Aïssi a, à ce titre, exhorté les responsables concernés à vulgariser les réalisations du fonds de la Zakat, en incitant les citoyens à s'acquitter de ce devoir, avant de mettre l'accent sur

l'importante application des systèmes de comptabilité nationale, financière et publique sur le fonds Zakat en vue de veiller à sa protection et, par ricochet, de gagner la confiance des bailleurs de fonds, des citoyens et des bienfaiteurs. De même, elle a appelé à définir les règles de la Zakat, son contrôle sous des applications jurisprudentielles et à restructurer le fonds Zakat.

Abondant dans le même sens, l'universitaire Abdesslem Fadhil (Laghouat) a indiqué que le colloque tend à mettre en valeur l'impact social de la Zakat et son exploitation dans les différents volets à même de servir le bénéficiaire et la société.

D'autres thèmes liés aux fins et objectifs de la Zakat, sa dimension économique et l'influence des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur les valeurs spirituelles, ont également été évoqués par les participants au colloque.

TIARET 880 permis accordés pour le fonçage de puits d'irrigation agricole (Direction)

Quelque 879 agriculteurs de la wilaya de Tiaret ont bénéficié, depuis le début de l'année en cours, de permis de fonçage de puits d'irrigation agricole, a-t-on appris jeudi de la direction locale des ressources en eau.

Le chef du service de mobilisation des ressources en eau, Khaled Slimane a souligné que dans les prochains jours, 200 autres permis en cours de signature, seront accordés aux demandeurs ayant déposé des dossiers dans ce sens. Depuis le début de l'année en cours, quelque 1.655 demandes ont été étudiées alors que 205 autres sont en instance et 326 dossiers ont été rejetés pour non-conformité aux conditions légales. Cette opération

enregistre une accélération remarquable depuis la création du guichet unique chargé de l'étude des demandes de permis de fonçage de puits en vue de l'utilisation des ressources en eau à des fins agricoles. Le guichet unique se réunit chaque semaine pour l'examen des dossiers et des sorties de terrain sont programmées dans certaines exploitations agricoles, situées dans des zones dépourvues d'eau souterraine afin d'évaluer leur besoin en eau. A la lumière de ces sorties, des permis de fonçage ont été accordés à certains investisseurs activant dans la filière des fruits et légumes en raison du déficit d'eau dans leurs puits ou de leur sécheresse. Le

guichet unique est dirigé par le directeur de wilaya des ressources en eau. Il comprend des représentants de l'unité régionale de l'Agence nationale des ressources en eau, de la délégation de l'Agence du

bassin hydrographique de Chlef-Zahrez, des directions des affaires publiques, des services agricoles et de la station de pêche et des ressources halieutiques, rappelle-t-on.

OULED DJELLAL Plus d'un milliard DA pour l'aménagement des lotissements réservés à la construction individuelle (responsable)

L'aménagement des lotissements réservés à la construction individuelle dans la wilaya d'Ouled Djellal, a bénéficié d'un montant de 1,2 milliard DA, prélevé du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a-t-on appris jeudi, au cours des travaux de la deuxième session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Le wali d'Ouled Djellal, M. Aïssa

Aziz Bouras, a précisé que ce financement permettra de réduire les "points noirs" dans les communes d'Ouled Djellal et de Sidi Khaled, en matière d'aménagement urbain des lotissements destinés à la construction individuelle.

Par ailleurs, une enveloppe de 103 millions DA a été allouée pour la prise en charge des salaires des agents concernés par le passage des

contrats des dispositifs d'insertion sociale, aux contrats à durée indéterminée, dans les collectivités locales, a indiqué le wali qui a réitéré à cette occasion, la volonté des pouvoirs publics de poursuivre les efforts en matière de prise en charge des préoccupations des citoyens et pour rapprocher l'administration du citoyen.

BORDJ BOU ARRERIDJ Nouveau matériel médical pour les structures sanitaires de la wilaya

Le secteur de la santé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est renforcé de nouveaux équipements et matériels médicaux destinés aux établissements hospitaliers et polycliniques, a-t-on appris jeudi du directeur de la Santé.

Khalil Boudjemline a précisé à l'APS qu'une enveloppe financière de 276 millions DAA a été mobilisée à cet effet dont 200 millions DA pour l'équipement de l'hôpital des urgences médico-chirurgicales Ahmed-Benabid de Bordj Bou Arreridj et 76 millions DA pour l'équipement des autres établissements hospitaliers de la wilaya. L'opération qui se poursuit, permettra l'acquisition, avant la fin de l'année, de cinq ambulances pour les polycliniques de la wilaya dont une pour les urgences médicales, selon la même source qui a indiqué qu'une clinique mobile de médecine générale et de médecine dentaire sera acquise au profit des zones reculées. M. Boudjemline a rappelé que le gel a été levé sur les projets de réalisation de deux hôpitaux de 240 lits chacun au chef-lieu de wilaya et à Ras El Oued, deuxième plus grande agglomération de la wilaya, ainsi que sur les projets de quatre polycliniques à El Mansourah, El Achir, El Anacer et Ras El Oued. Les communes d'El Ksour et Sidi Brahim ont, pour leur part, bénéficié chacune d'un projet d'étude et de réalisation d'une polyclinique dont le taux d'avancement des travaux atteint respectivement 60 % et 100 %, a ajouté la même source. L'étude du projet d'un hôpital de 60 lits dans la daïra d'El Hamadia a été terminée et une demande d'opération de réalisation et d'équipement a été déposée auprès de la commission d'arbitrage, selon la même source.

BLIDA Réhabilitation de l'unique école des sourds-muets de la wilaya

L'Ecole des sourds-muets de la wilaya de Blida a bénéficié de larges travaux de réhabilitation visant l'amélioration des conditions de prise en charge des enfants qui la fréquentent, a-t-on appris, jeudi, le responsable local de l'action sociale et de la solidarité (DAAS). L'école des sourds-muets de Ben Achour, commune de Blida, opérationnelle depuis 1990, a bénéficié de larges travaux de réhabilitation visant l'amélioration de la prise en charge de ses élèves, âgés de 3 à 18 ans", a indiqué le directeur de la DAAS, Mohamed Bahalil, en marge de la célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques.

Ces travaux profiteront notamment aux toitures des classes, au système de chauffage central et aux classes, a-t-il ajouté, notant que cet établissement est l'unique du genre au niveau de la wilaya, dédié à la prise en charge des élèves souffrant de cet handicap, à partir du cycle primaire jusqu'au moyen, avant leur intégration dans des lycées ordinaires.

Toujours dans le cadre des efforts de prise en charge des enfants aux besoins spécifiques, le même directeur a également fait part de la programmation d'une autre opération de réaménagement similaire au profit de l'annexe de Larbaâ, relevant du centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux de Bouinane (Est). Une centaine d'enfants handicapés mentaux, âgés de 5 à 18 ans, ont été accueillis par cet établissement durant la dernière rentrée scolaire, a signalé le même responsable. Il a lancé un appel à tous les parents qui ont des enfants aux besoins spécifiques, pour se rapprocher de la direction locale du secteur, sise à Beni Merad, pour les inscrire, en vue d'une intégration au niveau des centres dédiés à leur prise en charge à travers la wilaya, suivant la nature de l'handicap de chacun d'eux, a-t-il assuré.

M. Bahalil a, par ailleurs, fait cas de 535 personnes aux besoins spécifiques bénéficiaires de la carte de transport gratuit, à Blida, au moment ou plus de 13.083 autres personnes atteintes d'un handicap mental ou moteur (à 100%) bénéficient d'une allocation mensuelle fixée à 10.000 DA. A noter que le wali de Blida, Ahmed Mabed a assisté à la célébration de la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques à l'Ecole des sourds-muets de Ben Achour. L'opportunité a été marquée par la distribution de fauteuils roulants pour adultes et enfants, ainsi que divers équipements au profit de 25 bénéficiaires, et l'animation de spectacles par les élèves de l'école.

MÉDÉA

Des assises régionales de l'industrie du cuir pour relancer la filière

La Commission nationale stratégique des industries du textile et du cuir a organisé, jeudi au pôle urbain de Médéa, les deuxièmes assises régionales consacrées à l'industrie du cuir, en vue d'examiner les voies de développer cette industrie et accompagner les opérateurs de ce segment d'activité.

L'organisation de ces assises tend à "relancer ce segment industriel, à travers la fédération des efforts de l'ensemble des intervenants dans cette industrie et d'atteindre un niveau de compétitivité en mesure de réduire la facture des importations et de faire face à la concurrence étrangère", a déclaré, le directeur général de développement industriel de transformation au niveau du ministère de l'Industrie, Abdelaziz Kend, à l'ouverture de ces assises, déclinées sous le slogan: "Réalité et Perspectives du développement des industries de transformation du cuir". Il a estimé que "les atouts et le potentiel dont dispose l'Algérie lui permettent de devenir, dans un futur proche, un pôle régional de l'industrie du cuir", rappelant les réformes entreprises dans le domaine de l'industrie, en matière de foncier industriel, d'encouragement de l'investissement productif, et de réorganisation des segments industriels, mécanique, agroalimentaire, textile et cuir-électricité et électronique, visant à "mieux exploiter le potentiel national", a-t-il dit. M. Kend a réitéré, lors de son



intervention, l'engagement du ministère de l'Industrie à "accompagner et soutenir" les opérateurs nationaux, en créant les "meilleures conditions" pour développer leurs activités. De son côté, le président de la commission nationale du textile et du cuir, Lakhdar Graba, a révélé que le diagnostic de la filière de l'industrie du cuir chapeauté par le comité de pilotage stratégique est "en cours" et sa finalisation "devrait contribuer à la mise en place de solutions pratiques aux obstacles rencontrés par la filière", selon ses propos. Il a invité, dans ce contexte, les industriels du cuir à créer leur propre "cluster" (groupe) qui sera un "espace

d'échange et de concertation" pour eux, mais aussi "un outil d'organisation qui les protège contre la concurrence étrangère et les aléas du marché", a-t-il expliqué. Le directeur de la veille stratégique au niveau du ministère de l'Industrie, Aggoune Mokdad, a également plaidé en faveur de l'émergence d'un cluster de l'industrie du cuir dont le but est de "renforcer la coopération entre les différents intervenants, la mobilisation du potentiel local, et le travail en groupe".

Un cluster permettra d'"éviter de perdre davantage de parts de marché", a-t-il soutenu, à ce sujet. L'accès au foncier industriel et la création de micro zone d'activité

dédiée à l'industrie de la chaussure ont constitué l'essentiel de l'intervention du président de la chambre de commerce et d'industrie du Titteri, Mohamed Benrekia.

M. Benrekia a estimé que la prise en charge de ces questions "incitera les industriels locaux à produire plus et faire de Médéa un véritable pôle de la fabrication de la chaussure". Lors des débats, la problématique de la collecte et de l'exploitation des peaux, l'exonération fiscale sur les produits importés, l'allègement des charges sociales et la disponibilité de la matière première ont été soulevés par les opérateurs économiques issus de différentes wilayas du centre présents à ces assises.

Un mémorandum d'entente pour la création d'un cluster national des industries de transformation des cuirs a été signé en marge de ces assises qui ont regroupé des opérateurs privés du cuir, des représentants d'associations professionnelles, du Groupe public des textiles et cuirs (Getex), de l'Institut national de formation professionnelle et de l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI).

ETATS-UNIS

Baisse de l'activité manufacturière en novembre pour la première fois depuis mai 2020

L'activité générale de l'industrie manufacturière américaine s'est contractée au mois de novembre, une première depuis mai 2020, au plus fort de la pandémie de Covid-19, selon l'indice de la fédération professionnelle ISM publié jeudi. L'indice est tombé à 49%, en recul de 1,2 point de pourcentage par rapport au mois précédent (50,2%), une baisse plus importante que celle anticipée par les analystes qui prévoyait un indice à 49,8%, selon le consensus publié par briefing.com.

Un indice inférieur à 50% indique une baisse de l'activité. L'industrie américaine s'est contractée, à son plus bas niveau depuis le début de la reprise après la pandémie", a souligné Timothy Fiore, président d'ISM, cité de dans le communiqué, qui a ajouté qu'avec "la baisse du taux de nouvelles commandes de ces six derniers mois, l'indice de novembre reflète la manière dont les entreprises se préparent à une baisse future de la production". Déjà en repli en octobre (49,2%), l'indice de nouvelles commandes est tombé à 47,2% en novembre alors que l'indice de production, encore positif à 51,5%, est en baisse de 0,8 point de pourcentage par rapport au mois dernier.

"L'industrie est clairement en difficulté sous l'effet d'une hausse des coûts d'emprunts", a estimé dans une note Kieran Clancy, chef économiste pour les Etats-Unis chez, ajoutant toutefois que "sur une note positive, le sondage souligne une amélioration des approvisionnements et ainsi une pression à la baisse sur l'inflation sous-jacente". Le sous-indice des livraisons en provenance des fournisseurs s'est en effet amélioré de 0,4 point de pourcentage, même s'il reste encore en contraction à 47,2%. Il s'agit cependant toujours du niveau le plus bas constaté depuis février 2012, si l'on excepte le mois d'octobre. L'inflation a ralenti en octobre aux Etats-Unis, à 6% sur un an contre 6,3% un mois plus tôt, selon l'indice PCE, privilégié par la Réserve fédérale pour ajuster sa politique monétaire. L'autre mesure, l'indice CPI, a également montré un ralentissement à 7,7% sur un an contre 8,2% en septembre, tombant à son plus bas niveau depuis janvier 2022.

TÉBESSA

Plus de 200 céréaliculteurs bénéficiaires de financement dans le cadre du crédit R'fig (responsable)

Deux-cents-douze (212) céréaliculteurs de la wilaya de Tébéssa ont bénéficié de financement dans le cadre du crédit R'fig par la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR) au titre de la saison agricole 2022-2023, a-t-on appris jeudi du directeur régional de cet établissement financier Messaoud Boubir.

Les dossiers déposés par les agriculteurs désireux bénéficier d'un financement dans le cadre de la filière céréales ont été étudiés et validés par un comité spécialisé dans l'octroi du soutien financier afin de leur permettre l'achat des engrais et des pesticides et tout ce qui concerne cette filière agricole, a précisé le même responsable.

L'enveloppe financière qui a été consommée dans ce domaine, depuis le début de la saison agricole le 1er octobre dernier jusqu'à présent, a dépassé 192 millions DA, a indiqué le même responsable, soulignant que l'opération de récep-

tion des dossiers se poursuit au niveau du guichet unique qui regroupe plusieurs instances concernées.

Le nombre d'agriculteurs bénéficiaires de ce type de crédits a connu une augmentation sensible par rapport aux saisons précédentes où seuls 50 bénéficiaires ont été dénombrés au titre de l'exercice 2018, alors que 121 céréaliculteurs ont été recensés la saison agricole 2021-2022 avec la mobilisation d'un budget d'investissement de l'ordre de 123 millions DA, a-t-on noté.

La hausse du nombre des agriculteurs bénéficiaires du crédit, a-t-il expliqué, est due à l'organisation des campagnes de sensibilisation et des sorties sur le terrain organisées par le groupe régional relevant de la BADR, en étroite collaboration avec plusieurs secteurs, dont la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre de l'agriculture (CA), dans le but de se rapprocher des agriculteurs adhérant à

cette filière et les encourager à bénéficier du crédit "sans intérêt".

L'opération, a ajouté M. Boubir, permettra également aux agriculteurs bénéficiaires du crédit R'fig de doubler leur production tout en contribuant à assurer l'autosuffisance en blé dur et tendre et en orge. La superficie agricole consacrée, dans la wilaya de Tébéssa, à la filière céréalière est estimée à environ 16.400 hectares, dont la majorité est implantée dans la région Sud, irriguée par le système d'irrigation d'appoint, sur un total de 312.175 hectares de terres utiles, avait révélé auparavant le directeur des services agricoles (DSA), Mokhtar Merzouk. Pour rappel, la production céréalière réalisée au titre de la saison précédente 2021-2022 avait dépassé 400.000 quintaux de blé dur et tendre et d'orge dont environ 300.000 quintaux ont été collectés à travers les points relevant de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

MONNAIES

Le dollar au plus bas depuis juin face à l'euro

Le dollar plongeait jeudi, accentuant ses pertes alors que l'inflation a ralenti aux Etats-Unis, amplifiant l'idée défendue la veille par le patron de la Fed d'un probable ralentissement dans les hausses de ses taux directeurs.

Cet après-midi, le billet vert plongeait de 0,76% à 1,0486 dollar pour un euro après avoir reculé jusqu'à 1,0533 dollar, un niveau plus vu depuis juin.

La devise américaine perdait 1,64% à 1,2256 dollar pour une livre et a égale-

ment touché un plus bas depuis juin face à la devise britannique, à 1,2310 dollar.

La hausse des prix à la consommation a ralenti en octobre aux Etats-Unis en octobre, à 6,0% sur un an contre 6,3% en septembre, selon l'indice PCE, privilégié par la Banque centrale américaine (Fed), et publié jeudi par le Département du Commerce. Après l'indice CPI, qui fait référence notamment pour l'indexation des retraites et qui avait aussi montré un ralentissement deux semaines plus

tôt, "nous nous attendons à ce que les bonnes nouvelles se multiplient sur l'inflation dans les semaines à venir", juge Paul Ashworth, analyste.

La Réserve fédérale pourrait donc arrêter de remonter ses taux aussi rapidement, comme l'a envisagé son président Jerome Powell. "Le moment de ralentir le rythme des hausses de taux pourrait intervenir dès la réunion de décembre", a déclaré M. Powell mercredi dans un discours. Autre vent

contraire pour le dollar, les entreprises privées ont créé en novembre moins d'emplois qu'attendu, selon les données de l'enquête mensuelle ADP/Stanford Lab.

Ces données publiées mercredi précédent les chiffres officiels sur l'emploi américain qui seront annoncés vendredi. Le taux de chômage est attendu stable, à 3,7%, avec cependant des créations d'emplois moins nombreuses qu'en octobre, à 200.000 contre 261.000.



UNIVERSITÉ

32 chercheurs algériens honorés pour leurs contributions scientifiques

Trente-deux (32) chercheurs universitaires algériens ont été honorés, jeudi au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST) à Alger, après avoir remporté le prix Scopus de la recherche scientifique, et ce en reconnaissance de leurs contributions scientifiques dans plusieurs domaines durant les cinq dernières années.

Le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha a fait savoir que "12 des 32 chercheurs lauréats, sont âgés de moins de 35 ans", indiquant que leur choix s'appuie sur le classement dans la base de données d'indexation des



revues scientifiques de Scopus, en tenant compte de l'impact des articles scientifiques publiés dans différentes spécialités.

Durant la même période, pas moins de 105.000 recherches et articles scientifiques ont été publiés, traitant notamment des questions de l'environnement, la pharmacie, l'ingénierie, l'énergie, la gestion et la biologie, a-t-il précisé.

SÉTIF

Saisie d'une quantité de farine et de lots de pièces détachées (GN)

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Sétif ont procédé, lors de deux opérations distinctes, à la saisie d'une quantité de farine et de lots de pièces détachées et accessoires automobile, objet de transactions frauduleuses, a indiqué jeudi, un communiqué du groupe territorial de ce corps constitué. Le communiqué précise qu'une opération effectuée dans la commune de Salah Bey, (sud de Sétif) a permis de saisir 70 quintaux de farine d'une valeur de 164.500 DA non facturés, à bord d'un véhicule de transport.

L'affaire a fait l'objet d'un dossier impliquant un individu âgé de 36 ans, transportant la marchandise frauduleusement, précise le même document qui a fait état par ailleurs, de la saisie de lots de pièces détachées et accessoires automobile de diverses marques, dans une fabrique d'articles en plastique, au village d'Ouled Belhouchet, dans la commune de Bir El Arch (sud de Sétif). Cette dernière opération, a été effectuée au cours d'une patrouille des éléments de la GN de la brigade de cette commune dans une fabrique d'articles en plastique.

Au cours des vérifications et des documents de l'établissement et des marchandises se trouvant dans les locaux, les éléments de la gendarmerie ont mis la main sur une quantité de pièces détachées et accessoires automobile, d'une valeur estimée à 6 millions DA. Une enquête a été menée avec le propriétaire de la fabrique sur la présence de pièces et accessoires automobile, sans lien avec la nature de l'activité de l'établissement, un dossier a été dressé sur cette affaire et présenté devant les autorités judiciaires compétentes, ajoute le communiqué.

AMÉNAGEMENT DE OUED EL HARRACH

Moualfi insiste sur l'installation des systèmes de traitement des eaux polluées dans les usines

Le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi a appelé, jeudi à Alger, les industriels activant sur les rives de Oued El Harrach à l'installation de systèmes de traitement des eaux usées en vue de contribuer à l'élimination de la pollution et livrer ce projet important dans les plus brefs délais. Mme Moualfi qui effectuait une visite d'inspection au projet d'aménagement de Oued El Harrach en compagnie de cadres du secteur, a souligné le rôle axial

que jouent les opérateurs économiques en matière de traitement des eaux usées des unités de production afin de faire réussir le projet d'assainissement et d'aménagement d'Oued El Harrach qui deviendra un espace de loisirs. Lors de sa visite, la ministre a constaté que nombre d'opérateurs avaient installé des stations d'épuration des eaux usées au niveau de leurs unités de production, appelant à la généralisation de cette initiative pour mettre fin à la pollution. Dans ce sillage, la ministre a mis en

avant l'importance des campagnes de sensibilisation à l'adresse des citoyens et des industriels pour la protection de l'environnement et l'élimination des différents types de pollution ce qui est à même d'améliorer le cadre de vie citoyen. Pour ce qui est du projet d'aménagement de Oued El Harrach, Mme Moualfi a affirmé que les travaux "vont bon train", ajoutant que ses services continuent à œuvrer en coordination avec d'autres secteurs ministériels pour lever certaines contraintes freinant le

bon déroulement des travaux. La ministre s'est rendue ensuite à l'entreprise de récupération de papier (El Harrach) où elle a reçu des explications par les dirigeants de cette unité sur le processus de récupération qui s'inscrit dans le cadre de la sauvegarde de l'environnement. Elle a mis l'accent sur l'implication des jeunes porteurs de projets activant dans le domaine du recyclage du papier en vue d'asseoir des partenariats, apporter la valeur ajoutée et créer des emplois.

SÉTIF

La justice en Algérie "a suivi l'évolution électronique du monde" (rencontre)

Le secteur de la justice en Algérie "a suivi l'évolution électronique enregistré dans le monde", a affirmé jeudi à l'Université Mohamed-Lamine Debaghine, Sétif-2, le président de la cour de justice de cette wilaya, Azzedine El Orfi. Cet effort de modernisation de la justice en Algérie a porté sur divers aspects du secteur, a assuré le même responsable dans son intervention au début d'une conférence de formation intitulée "le procès à distance entre les exigences de modernisation de la justice et les garanties du procès" organisée conjointement par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Sétif-2 et le laboratoire de la gouvernance et du droit économique de l'université Hadj-Lakhdar de Batna.

Parmi ces aspects, figure, a ajouté le conférencier, la création de sites électroniques, d'un portail de la justice, d'un réseau sectoriel du ministère de la Justice, d'un système de gestion et de suivi des dossiers judiciaires,

d'un système de gestion et de suivi des détenus et de gestion des mandats d'arrêt et d'interdiction de quitter le territoire national, la numérotation des archives et autres applications visant à faciliter le travail administratif et suivre l'évolution opérée dans le monde.

Il a également ajouté que cette évolution s'est étendue pour inclure le travail de la justice, rappelant à ce propos la promulgation de plusieurs lois dont la loi 15-03 du 1 février 2015 relative à la modernisation de la justice qui a ouvert la voie au recours à certains systèmes procéduraux mis en place pour la gestion du travail judiciaire dont le recours la téléconférence ainsi que l'ordonnance n 20-04 évoquant l'utilisation de moyens de communication audiovisuelle au cours des procédures. L'intervenant a noté que le législateur algérien, a codifié l'utilisation des moyens techniques et audiovisuels au cours des diverses étapes de l'action publique depuis la plainte au

prononcé du jugement. L'objectif de la conférence est de faire connaître le cadre juridique du procès à distance, évoquer les utilisations de la téléconférence et les entraves susceptibles d'apparaître, déterminer les effets du procès à distance sur les principes du procès juste, soulever la question de poursuite des procès à distance après la pandémie de Covid-19 et sortir avec des recommandations pour moderniser le secteur et éliminer les entraves rencontrées, a affirmé de son côté Mohamed Benarab, doyen de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Sétif-2. La présidente de la conférence, Fouzia Hamel, de la même université, a souligné que les participants à cette rencontre qui représentent plusieurs universités et institutions judiciaires du pays ont débattu les trois axes: "le cadre juridique du procès à distance", "le procès à distance et ses effets sur le principe du procès équitable" et "cybersécurité et son impact sur le procès à distance".

HABITAT

Belaribi met l'accent sur l'importance de l'actualisation du SNAT dans la disponibilité du foncier

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance de l'actualisation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT), initiée par le gouvernement en collaboration avec les experts, dans la disponibilité du foncier destiné à la réalisation des programmes de logement.

Le gouvernement œuvre actuellement à actualiser le SNAT qui a été l'un des axes de ses réunions tenues les 15 juin et 26 octobre 2022, a précisé M. Belaribi lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par Salah Goudjil, président du conseil.

L'étude du gouvernement sur le projet du SNAT 2030 actualisé s'est axée notamment sur l'expansion urbaine, le rééquilibrage régional et la reconfiguration régionale, a précisé le ministre qui répondait à une question du sénateur Ahmed Bouziane (Tiers présidentiel) concernant la problématique de la disponibilité des assiettes foncières et son impact sur le fonctionnement des programmes de logement. En attendant la version finale du schéma qui sera présentée aux deux chambres du parlement pour examen et adoption, des facilitations ont été introduites pour alléger les mesures en vigueur en matière de régularisation du foncier, a-t-il fait savoir.

Entre autres mesures, le ministre a cité l'instruction interministérielle N 2 du 6 septembre 2021 portant sur les modalités de régularisation du foncier exploité pour la réalisation des projets de logements ou d'équipements publics achevés ou sur le point d'être achevés. L'instruction stipule la création d'une commission de régularisation du foncier présidée par le wali qui devra prendre en charge les procédures de transfert de propriété et de régularisation des terres au profit du maître d'ouvrage au niveau de chaque wilaya jusqu'à la délivrance des actes de propriété.

"La réalisation des programmes de logement et d'équipements publics exige la disponibilité des assiettes foncières nécessaires, en préservant les terres agricoles", a-t-il dit. "Pour rattraper le retard accusé dans la mobilisation de certains programmes, il a été fait recours à la mobilisation des assiettes foncières, y compris les terres agricoles de moindre qualité". Dans le cadre de la poursuite des efforts pour mobiliser le foncier nécessaire notamment à travers des études approfondies liées aux programmes des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme, le ministre a indiqué que 1541 études ont été enregistrées au niveau national, dont 1394 approuvées et 153 étudiées et soumises aux services locaux pour approbation et qui permettront d'assurer 6514 hectares.

S'agissant des plans d'occupation des sols (POS), 5723 plans ont été approuvés et 853 non approuvés par les communes. Il s'agit également de l'enregistrement de 1754 études géotechniques pour préserver les constructions réalisées ou à réaliser dans les zones sensibles. A une question du membre du Conseil Mohamed Benteba (tiers présidentiel), sur les projets d'habitat dans la wilaya de Touggourt, le ministre a indiqué que cette wilaya dispose dans le cadre du programme quinquennal en cours, de 17.380 logements, dont 7850 finalisés et 9530 en cours de réalisation. La wilaya de Touggourt a bénéficié de 8928 lotissements sociaux dont 4000 ont bénéficié d'aides, 932 logements promotionnels aidés dont 720 en cours de lancement, 1122 logements publics locatifs dont 262 en cours de réalisation, 5901 aides à l'habitat rural dont 3065 ont bénéficié d'aides et 700 logements location-vente (AADL) dont 468 parachevés.

Le ministre a fait savoir qu'une commission avait été dépêchée pour inspecter les logements financés par l'Etat à travers le trésor public de la wilaya de Touggourt, et ce en vue d'examiner la problématique du logement dans cette wilaya et réaliser un recensement rigoureux des projets pour en déterminer les obstacles avant la fin de l'année en cours. Il a souligné que le secteur compte notifier un programme d'habitat supplémentaire à partir de 2023 en tenant compte de certains critères ainsi que des observations exprimées par le wali de Touggourt. Par ailleurs, le ministre a affirmé que le secteur distribue annuellement un grand nombre de logements, notamment en 2022 avec 376.000 logements distribués, ce qui explique que le secteur est sorti de la phase de gestion dite "crise de logement" pour passer à celle de "la gestion de la demande".

IMC OU IMG QUELLE DIFFÉRENCE ?

On connaît l'IMC, mais saviez-vous qu'il est possible de mesurer l'IMG ou indice de masse grasse ? Mais pourquoi et comment ? Les réponses de Stéphanie Dufant, diététicienne.

IMC. Voilà trois lettres que vous connaissez bien et qui désignent évidemment l'Indice de Masse Corporelle. À savoir une donnée vite calculée qui vous permet de savoir si le rapport entre vos poids et votre taille est bon... ou non. Seulement, ce que ne dit pas votre IMC, c'est de quoi est composé le poids en question.

"On peut être très lourd et avoir un IMC très haut à cause d'une rétention d'eau ou d'une masse musculaire importante. Or, c'est la masse grasse qui a une répercussion négative sur le fonctionnement du corps, explique ainsi Stéphanie Dufant.

L'IMG (ou Indice de Masse Grasse), permet donc d'évaluer cette quantité de graisse dans l'organisme, et "de déterminer si une personne est en surpoids. Cela permet de se détacher du poids et d'aller voir plus loin que cette donnée qui peut contenir beaucoup de choses différentes."

Comment mesure-t-on l'IMG ?

L'IMG se mesure de deux façons différentes : grâce à l'impédancemétrie ou grâce à la DEXA. Qu'est-ce que la première ? Il s'agit d'un courant électrique de faible intensité que l'on fait circuler dans votre corps pour analyser ses tissus. "Cela passe par des balances ou des appareils de mesure de la composition corporelle plus ou moins perfectionnés", explique la diététicienne.



Et la DEXA ? Cela repose sur un principe d'absorption biphotonique à rayons X. C'est une machine semblable à celles que l'on utilise pour mesurer la densité osseuse.

Autant dire quelque chose que vous ne trouverez pas au supermar-

ché du coin : "Ce sont des machines qui coûtent plusieurs milliers – voire plusieurs dizaines de milliers – d'euros. Tout le monde n'a pas ça dans son cabinet, alors que vous pouvez mesurer l'impédancemétrie médicale plus facilement chez des

diététiciens ou des médecins nutritionnistes."

Voire chez vous ? "Oui, mais les balances que l'on trouve dans le commerce ne sont pas très fiables parce qu'elles n'ont que deux entrées, par les pieds. Les appareils de mesure

médicale, eux, ont quatre entrées et passent par les chevilles et les poignets, ce qui permet de faire passer l'électricité dans tout le corps et d'avoir une mesure très précise."

Néanmoins, les premières ne sont pas totalement inutiles : "Ce qu'on peut suivre, par exemple, c'est l'évolution de la donnée d'une fois à l'autre. Surtout si on cherche à perdre du poids pour une raison de santé. Même si le chiffre n'est pas calculé de façon très précise, cela permet de savoir si l'on est sur la bonne voie ou non."

Vers la fin de l'IMG ?

L'IMG étant plus précis et fiable que l'IMC, faut-il donc encore faire confiance au second indice ? "On s'en détache progressivement, mais cela reste un standard. Notamment parce que la communauté scientifique n'a pas encore totalement validé l'utilisation de l'impédancemétrie. C'est un petit calcul qui a des limites, mais qui est tellement pratique que ça reste une référence ! Une chose est sûre, pourtant, l'IMG gagne du terrain : "Cela fait 15 ans que j'exerce, et la mesure de l'indice de masse grasse se démocratise vraiment depuis 5 ou 6 ans. Nous avons désormais des appareils performants et accessibles. On en trouve également dans les services hospitaliers de façon plus répandue." Que l'IMC se le tième donc purdit...

Le tour de taille, plus fiable que l'IMC ?

L'IMC, ou indice de masse corporelle, ne fait plus, à lui seul, autorité pour évaluer les risques sur la santé. Mieux compléter se fier à la mesure du tour de taille. Explications du Dr Boris Hansel, nutritionniste et endocrinologue à Bichat.

Vous avez sans doute déjà calculé votre IMC, par curiosité ou par nécessité. Pour cela, on divise son poids par sa taille élevée au carré. Entre 18,5 et 25, le score est considéré comme normal. Inférieur à 18,5, il indique la maigreur, supérieur à 25, le surpoids. Mais l'IMC ne peut spécifier où se loge la masse grasse, et à ce titre, peut induire en erreur.

Un bodybuilder très musclé pourra ainsi afficher un IMC supérieur à 25, mais ne sera absolument pas en excès de graisse ! Ainsi, le tour de taille s'avère être un indicateur de choix en terme de risques pour la santé. C'est en tous les cas la conclusion d'une étude anglaise menée pendant plusieurs années par des chercheurs de l'université de la City à Londres.

UN INDICATEUR DES RISQUES POUR LA SANTÉ

Au-delà d'un certain seuil, un tour de taille élevé augmente en

effet la probabilité de souffrir d'une maladie cardiovasculaire, d'un diabète de type 2, d'un cancer et même de grignoter quelques années d'espérance de vie. Ce seuil diffère selon le sexe : il est de 80 à 88 cm pour une femme et 94 et 102 cm pour un homme (la marge peut varier en fonction des gabarits). « Le tour de taille est plus prédictif d'éventuels problèmes de santé, explique le Dr Boris Hansel. Car l'excès de graisse abdominale est toxique pour l'organisme. Elle enrrobe les viscères et perturbe le fonctionnement métabolique ». Il faut aussi faire la différence entre une graisse sous-cutanée, c'est-à-dire les bourrelets du ventre que l'on peut pincer entre ses doigts, et une graisse viscérale, qui se localise sous les muscles abdominaux et qui donne au final un ventre « dur », où l'on ne parvient pas à saisir du gras.

TROP DE GRAISSE VISCÉRALE = DANGER

Faut-il abandonner le calcul de l'IMC au profit de la mesure du tour de taille pour autant ? « Non, ils sont complémentaires, répond notre spécialiste. Lorsque le tour de taille dépasse les valeurs de références, c'est le signe qu'il y a probablement trop de graisse

abdominale. Cela permet de réagir et de prendre les mesures nécessaires. Mais cela reste une probabilité, qui reste à confirmer par d'autres examens. Ce n'est pas parce que l'on a du ventre que l'on a forcément du diabète ou une maladie cardiovasculaire ».

Pression artérielle, glycémie à jeun, triglycérides, cholestérol... si deux de ces bilans sont au-dessus de la norme, on peut suspecter une accumulation de graisse viscérale. Seule bonne nouvelle, cette graisse est plus facile à déloger. Pour cela, il faut bouger au quotidien (marcher, monter les escaliers...) et pratiquer, en plus, une activité sportive d'endurance d'intensité modérée d'au moins 150 minutes par semaine soit 30 minutes 5 fois par semaine.

BIEN MESURER SON TOUR DE TAILLE

On le mesure à l'aide d'un mètre ruban, de préférence le matin à jeun, à la fin d'une expiration. Directement sur la peau, prenez la mesure à mi-chemin entre la dernière côte et le haut de la hanche.

A partir de 80 à 88 cm pour une femme et 94 à 102 cm pour un homme, le seuil critique est atteint. On en parle à son médecin.



3 décembre 2022

Combien faut-il faire de pas chaque jour pour perdre du poids ?

Envie de bouger un peu plus pour retrouver la ligne ? N'hésitez donc pas à pratiquer le sport le plus accessible qui soit : la marche à pied. Explications avec Gilles Mondoloni, médecin du sport. Vous le savez : bouger, c'est bon pour la ligne, mais pas seulement. "Pour la plupart des adultes en bonne santé, 150 minutes par semaine d'activité physique d'intensité modérée répartie sur trois à cinq séances sont associées à un taux inférieur de maladies cardiovasculaires et de mortalité prématurée", précise même la Haute Autorité de Santé. Et bien évidemment, le moyen le plus facile d'accumuler ces précieuses minutes pour perdre vos kilos superflus (entre autres choses), c'est encore de marcher. Mais à quelle fréquence ? Et quelle intensité ? Réponses avec un expert.

Pourquoi il faut faire entre 3000 et 3500 pas par jour

"Je recommande à tout le monde de marcher au moins une demi-heure par jour à pas rapides", explique d'emblée le médecin du sport parisien Gilles Mondoloni. "Cela permet de brûler des calories, d'activer le système cardio-vasculaire et respiratoire et de dérouiller les articulations." Très bien, mais pourquoi 30 minutes soit l'équivalent de 3000 à 3500 pas ? "Parce qu'il y a une notion d'inertie de l'organisme à prendre en compte pour que ça fonctionne. Le corps doit se préparer à l'effort au minimum 15 minutes avant le début enzymatique." En d'autres termes, en dessous d'une certaine durée (et d'une certaine intensité), marcher vous servira seulement à vous déleçer. Pas beaucoup plus. "Et ne faites pas 6 x 5 minutes dans la journée, ça ne sert à rien", ajoute l'expert.

L'aspect des grasses profondes

Si marcher une demi-heure chaque jour vous permettra de rester en forme et d'habituer votre corps à un effort régulier, il faudra néanmoins allonger progressivement vos séances pour accélérer votre perte de poids. D'autant plus que selon le docteur Mondoloni, "à partir d'un heure par jour (6 000 à 7 000 pas), la marche va aller chercher des grasses profondes, au niveau de l'abdomen, que même certains sports comme la musculation ne sollicitent pas." Mais bien évidemment, inutile de marcher autant si vous pratiquez des sports d'endurance en parallèle.

CHAUSSURES, BÂTON : ÉQUIPEZ-VOUS CORRECTEMENT !

Sachez-le : la marche est un sport comme les autres. Et qui dit sport, dit équipement. "Il vous faut beaucoup de gens arriver au cabinet avec des fractures de fatigue parce qu'ils ne marchent pas avec de bonnes chaussures", explique le médecin. La solution ? Opter pour de vraies chaussures de marche, disponibles dans les magasins de sport, et bannir les souliers comme les escarpins. "De plus, les personnes âgées et/ou en surpoids pourront s'aider d'un bâton de marche qui soulègera leurs articulations, les empêchera de glisser et pourra même solliciter d'autres fibres musculaires, comme les épaules".

POURQUOI ON PREND DU POIDS APRÈS 40 ANS ?

Vous le savez : l'âge n'est pas toujours tendre avec nos silhouettes. Mais pourquoi exactement ? Et est-ce vraiment une fatalité ? La nutritionniste Juliette Bentz-Farman nous répond.

Vous avez pris un peu de ventre, et les quelques kilos accumulés dernièrement ne veulent plus vous quitter. Bref, vous avez passé la barre des 40 ans, et votre corps vient de vous le signaler à sa façon. Est-ce normal ? Oui. Et inéluctable ? Non, pas du tout. Mais avant de songer à inverser la tendance, il faut encore comprendre les mécanismes à l'œuvre, qui ne sont d'ailleurs pas exactement les mêmes chez les hommes et chez les femmes. Explications avec la nutritionniste Juliette Bentz-Farman.

CHEZ LES HOMMES

Sachez-le : aucun mécanisme physiologique n'explique une prise de poids naturelle chez les hommes avec l'âge. "On observe plutôt une sorte de laisser-aller, qui se traduit par une moindre envie de pratiquer une activité physique", explique l'experte. "À ce moment de leur vie, entre 40 et 50 ans, les hommes et les femmes travaillent beaucoup et déploient beaucoup d'énergie pour résister au stress. Ils ont alors tendance à mettre de côté tout et qui n'est pas prioritaire, comme le maintien d'une certaine hygiène de vie ou le sport."

Le résultat ? "La masse grasse devient plus importante que la masse musculaire. Or, elle ne dépense pas d'énergie. Le métabolisme est donc fortement diminué, et on rentre dans un cercle vicieux." Vient alors, au-delà de la prise de poids, un rappel à l'ordre médical : "C'est le moment où on va commencer à avoir un peu de cholestérol, ou de prédiabète. Et le signal qu'il faut se reprendre en main."

CHEZ LES FEMMES

Si tous les facteurs liés au mode de vie sont aussi valables pour les hommes que pour les femmes, un phénomène physiologique entre pourtant en ligne de compte chez les secondes : la ménopause. "Entre 45 et 55 ans, les ovaires arrêtent progressivement de fabriquer les hormones de la reproduction, à savoir les œstrogènes et la progestérone".



explique la nutritionniste. Mais ce n'est pas tout : la ménopause modifie aussi la production d'autres hormones de croissance et de stockage, comme l'insuline. "En conséquence, et au-delà de la fatigue liée à l'âge, qui diminue les dépenses d'énergie, le corps élimine moins facilement les graisses", détaille l'experte, avant de préciser que l'on observe également un certain déséquilibre qui provoque une nouvelle répartition de ces fameuses graisses : "Ses œstrogènes ne sont plus produits dans un premier temps, la testostérone l'est encore. À plus faible dose, certes, mais tout de même. Les femmes vont donc perdre de la graisse sur les cuisses et les fesses, et stocker comme les hommes sur le ventre." C'est la fameuse graisse abdominale. Alors, que faire ?

LA SOLUTION ? MANGER MIEUX, BOUGER PLUS

Bonne nouvelle : qu'elle soit partiellement physiologique ou non, cette prise de poids n'est pas inévitable. "Tous mes patients de plus de 50 ans réussissent à perdre du poids. J'ai même des patients de plus de 65 qui y arrivent aussi. C'est bien la preuve qu'il n'y a aucune fatalité." Verser votre double objectif ? Préserver votre masse musculaire et votre métabolisme.

normale, et continuera à stocker un maximum. Or, "rebooster un métabolisme est très compliqué. La bataille est énorme pour le remettre en route." Bref, mieux vaut un bon rythme de croisière plutôt que des accélérations soudaines. Et ce, à tous les âges.

1/4 - LA SENSATION DE FAIM EST MAL RÉGULÉE

Les neurotransmetteurs sont les régulateurs de nos sensations de faim. Leur déséquilibre peut entraîner des pulsions plus ou moins fortes vers le sucre, l'alcool... Or, éviter le sucre et l'alcool (trop caloriques) est l'une des premières règles pour ne pas prendre de poids après 40 ans. Donc pour des neurotransmetteurs en pleine santé on choisit les aliments qui sont source de tryptophane ou de tyrosine.

2/4 - UN MANQUE DE PROTÉINES

Ce sont les protéines qui fournissent les acides aminés nécessaires à la fabrication des neurotransmetteurs que sont la tyrosine et le tryptophane. Les produits laitiers sont une bonne source de tryptophane. Si vous consommez peu de protéines animales, privilégiez les associations riz + soja ou pois chiche + semoule.

3/4 - UN MANQUE DE VITAMINES DU GROUPE B

Les vitamines B1, B6, B9 et B12 participent à la synthèse des neurotransmetteurs. Pour ne pas en manquer, privilégiez tous les légumes à feuilles vertes mais aussi les légumes secs. Et parsemez vos salades d'eau de deux cuillères à soupe de germe de blé.

4/4 - ON NE S'HYDRATE PAS ASSEZ

En temps normal, l'objectif est de maintenir un équilibre entre l'apport alimentaire et partir du principe qu'il s'agit de la nouvelle norme de fonctionnement. Il se mettra donc en mode "économie d'énergie". Le problème ? Il n'inversera pas aussi facilement la tendance après que vous ayez retrouvé une alimentation

UN MAUVAIS IMC PEUT FAIRE PERDRE E ESPÉRANCE DE VIE

Une étude anglaise révèle qu'à partir de 40 ans, avoir un IMC trop élevé peut réduire l'espérance de vie. L'indice de masse corporelle (IMC) est le seul indice validé par l'Organisation mondiale de la santé pour évaluer la corpulence d'un individu et donc les éventuels risques pour la santé.

Il définit une situation entre 18,5 et 25 kg/m². En dessous, vous êtes en situation de maigreur et au-dessus, en situation d'obésité. Dans une récente étude anglaise publiée dans The Lancet Diabetes & Endocrinology des chercheurs ont relevé qu'à partir de 40 ans, si la masse corporelle est en haut de la norme (soit entre 22 et 25), le risque de mort prématurée est moins important. En 2015, révèle l'étude, les IMC trop élevés auraient contribué à environ 4 millions de

décès. L'étude révèle que pour les personnes dont l'IMC est soit trop faible, soit trop élevé, l'espérance de vie est réduite d'environ 4 ans. Elle a été réalisée sur un total de 3 622 674 personnes. Dans les cas d'obésités, les femmes et hommes voyaient leur espérance de vie réduite de 3,5 à 4,2 ans par rapport aux personnes ayant un indice normal. À l'inverse, pour les personnes en insuffisance pondérale elle serait réduite entre 4,3 et 4,5 ans.

LES FEMMES PLÛT QU'EN SOUS POIDS, LES HOMMES EN SURPOIDS

Les chercheurs ont indiqué que les femmes étaient majoritairement en sous-poids (70% des personnes en insuffisance pondérale), alors que 56% des personnes obèses étaient des

hommes. Ils ont aussi souligné un âge médian pour chaque type d'IMC. Les personnes en insuffisance pondérale ont autour de 25 ans, l'âge moyen des personnes avec un IMC sain est de 33 ans. Du côté de la surcharge pondérale, l'âge médian est de 42 ans et de 43 ans pour les cas d'obésité.

Il existerait selon les chercheurs pour cette étude un niveau "optimal" d'IMC compris entre 22 et 23. Dans ce cas, l'espérance de vie est supposée intacte. Le professeur d'épidémiologie statistique Krishnan Bhaskaran, qui a dirigé l'enquête, explique que l'étude a été menée par des médecins et chercheurs à mieux comprendre comment le poids pouvait influencer le facteur de risque face aux maladies comme le cancer, maladies respiratoires ou encore du fœle.

CÔTE IVOIRE

Réunion de l'Union économique et monétaire ouest-africaine lundi à Abidjan

La 23^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se tiendra lundi prochain à Abidjan.



Au cours de cette session, les dirigeants des pays membres devront aborder notamment la paix et la sécurité alimentaire dans la région, indique jeudi un communiqué de l'organisation. Selon le communiqué de l'UEMOA, les représentants des Etats membres ainsi que les chefs des institutions de l'Union, prendront part à cette rencontre. Au cours des

travaux, il s'agira d'examiner, entre autres questions, "le rapport sur l'état de l'union en 2022, l'état de mise en œuvre des chantiers de haut niveau sur le financement des économies, la paix et la sécurité, l'énergie ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'espace UEMOA", a notamment fait savoir le communiqué. En outre, le document précise

que les travaux réunissant les chefs d'Etat seront précédés d'une session extraordinaire du conseil des ministres statutaire de l'UEMOA le vendredi, 2 décembre par visioconférence. La conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA est l'organe suprême qui définit les grandes orientations de la politique de l'union.

RD CONGO

Reprise de combats entre l'armée et les rebelles du M23

Des combats à l'arme lourde ont repris jeudi dans l'est de la RDC entre les rebelles du M23 et l'armée congolaise, après cinq jours d'une trêve consécutive aux décisions du sommet de Luanda du 23 novembre, a-t-on indiqué de sources sécuritaires et rebelles.

Ce sommet avait décidé un cessez-le-feu à partir

du vendredi 25 à 18H00 (16H00 GMT), suivi deux jours plus tard du retrait du M23 des zones conquises depuis plusieurs mois dans la province du Nord-Kivu.

Aucun retrait n'a été observé, mais les combats avaient cessé depuis samedi matin entre l'armée et le M23, même si ce dernier continuait de s'opposer à

des milices, notamment mardi dans un village de la région de Bambo, à environ 70 km au nord de la capitale provinciale Goma, où de nombreux civils auraient été tués. C'est non loin de là qu'une reprise des combats entre les rebelles et les forces armées de RDC (FARDC) a été signalée jeudi, à Kirima, à

une dizaine de km de l'agglomération de Kirizi. "Depuis le matin, des combats ont repris entre les FARDC et le M23 à Kirima. Les rebelles ont traversé le pont en direction de Kibirizi après les combats d'avant-hier à Kishishé. C'est la panique", a témoigné Paul Lutibahwa, président de la société civile de Bambo.

Les rebelles du M23 tuent 50 civils dans l'est du pays (Armée)

L'armée congolaise a indiqué jeudi que les rebelles du M23 ont tué 50 civils mardi dans l'est de la République démocratique du Congo et violé le cessez-le-feu obtenu au sommet de

Luanda du 23 novembre. Les rebelles "procèdent à des massacres" dans le territoire de Rutshuru, affirme le porte-parole de l'armée, le général Sylvain Ekenge, dans un communiqué. "Le

dernier cas en date est celui de 50 civils congolais lâchement assassinés mardi à Kishishé", village situé à environ 70 km au nord de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, ajoute le texte.

SOUDAN

L'UE réaffirme son soutien à un "règlement solide et global" de la crise au Soudan

L'Union européenne (UE) a réaffirmé son soutien à "un règlement solide et global" de la crise au Soudan.

Le nouvel ambassadeur de l'UE à Khartoum, Aiden

O'Hara a déclaré que "l'UE soutient un règlement solide et global qui ouvre la voie à la formation d'un gouvernement civil de transition, conduisant à des élections libres et équitables", indique un communiqué du Conseil de souveraineté de transition du Soudan relayé jeudi par des médias.

Le diplomate européen a souligné, en outre, "la nécessité de parvenir à un consensus global entre toutes les composantes soudanaises et de reprendre le processus de transition civile dès que possible".

GUINÉE ÉQUATORIALE

Le leader d'un parti d'opposition conteste les résultats

L'opposant équato-guinéen, Andrés Esono Ondo, leader du parti politique La Convergence pour la Démocratie Sociale (CPDS), ayant obtenu environ 4% des suffrages à la dernière présidentielle, a rejeté les résultats des élections.

Il a annoncé dans une déclaration, mercredi, qu'il "rejette les résultats des élections présidentielle, législatives et municipales du 20 novembre", et qu'il exige "leur annulation totale".

L'opposant Andrés Esono Ondo a souligné que sa formation a constaté

"plusieurs irrégularités" pendant la campagne électorale et lors des scrutins. Le CPDS a relevé qu'il "restera ferme dans sa lutte politique pacifique pour l'établissement de la démocratie en Guinée équatoriale afin de parvenir à un pays meilleur dans lequel tous les citoyens jouissent des mêmes droits et libertés et peuvent choisir librement leurs dirigeants".

Pour rappel, le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 43 ans, a été réélu sans surprise avec un score

de 94,9% à l'élection présidentielle, selon les résultats officiels annoncés le 26 novembre par la Commission électorale nationale. Outre l'élection présidentielle, le parti au pouvoir, Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE) et sa coalition ont rafé l'ensemble des 100 sièges de députés et des 55 sièges de sénateurs mis en jeu lors des élections législatives et locales qui se tenaient simultanément. Le PDGE disposait de 99 sièges dans l'Assemblée nationale sortante et gagne un député.

TUNISIE - LIBYE

Accord pour la création d'une station portuaire de sécurité alimentaire

La Tunisie et la Libye sont convenues, dans le cadre d'un accord, de créer une station portuaire de sécurité alimentaire à travers le traitement et le stockage de produits alimentaires au profit des deux pays, a indiqué jeudi le ministère tunisien du Transport.

Cet accord a été conclu à l'occasion d'une réunion à Tunis entre les ministres tunisien et libyen du Transport, respectivement Rabii Majidi et Mohamed Salem Chahoubi. Le ministre libyen du Transport se trouve en Tunisie dans le cadre de la visite officielle du chef du gouvernement d'unité nationale libyen, Abdelhamid Debeibah, arrivé mercredi à la tête d'une délégation de haut niveau.

Les deux ministres se sont aussi mis d'accord pour renforcer le transport public régulier entre les deux pays et pour mettre en place des mécanismes permettant d'échanger des expertises dans le secteur de la formation en matière de transport maritime, terrestre et ferroviaire, ainsi que dans le domaine des ports et de l'aviation civile. Ils ont par ailleurs discuté de la mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion bilatérale, tenue en Libye, visant à réanimer les liaisons terrestres, maritimes et aériennes directes entre les deux pays, ainsi qu'à améliorer les conditions de circulation des personnes et des biens via les passages frontaliers, à commencer par le plus fréquenté, celui de Ras Jedir, dans le sud-est de la Tunisie.

EDUCATION

Le Burkina Faso prend des mesures au profit des écoliers déplacés à cause de l'insécurité

Le Burkina Faso a mis en place une "Stratégie nationale de l'éducation en situation d'urgence" visant à prendre en charge les élèves déplacés internes, pour assurer leur droit à l'éducation et faire face à l'insécurité qui a privé d'école plus d'un million d'élèves, a annoncé jeudi le gouvernement burkinabé.

"Cette stratégie intègre également l'enseignement à distance à travers la radio et la télévision, le profilage de 100 000 enfants pour leur retour à l'école et l'utilisation optimale des infrastructures éducatives", a indiqué le gouvernement burkinabé dans le compte-rendu publié à l'issue du Conseil des ministres. Les autorités précisent que cette stratégie comprend des cours de rattrapage ainsi que l'inscription et la réinscription des élèves déplacés internes.

Selon la même source, l'ensemble de ces mesures vise à assurer la continuité éducative au profit des élèves déplacés internes. Le gouvernement a instruit le ministre chargé du dossier de prendre les mesures nécessaires de concert avec les acteurs de l'éducation, pour "assurer la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'éducation en situation d'urgence afin de garantir la continuité éducative aux élèves en difficulté".

Selon le Secrétariat technique de l'Éducation en situation d'urgence (une structure du ministère en charge de l'Éducation), à la date du 31 octobre 2022, le nombre d'établissements fermés au Burkina Faso est passé de 4 258 à 5 709, soit une hausse de 1 451 structures éducatives.

Ces fermetures représentent environ 22% des structures éducatives du Burkina Faso et affectent 1 008 327 élèves soit 490 622 filles (48,66%) et 517 705 garçons (51,34%), ainsi que 28 919 enseignants.

SOMALIE

40 Shebab tués lors d'une opération de l'armée

Les autorités somaliennes ont annoncé la neutralisation de 40 éléments du groupe terroriste Shebab lors d'une opération de l'armée dans le sud du pays. "L'armée, en coopération avec les services de renseignement somaliens et des partenaires internationaux, a mené une opération de sécurité visant la ville d'Ali Fol Tiri, relevant de la ville de Mahdayi, dans l'Etat de Hirshebelle, dans la région du Moyen Shabelle", a déclaré le ministère somalien de l'Information dans un communiqué. Le communiqué indique que l'opération a entraîné la mort de 40 éléments du groupe terroriste. Depuis des années, la Somalie mène une guerre contre le mouvement armé Shebab, idéologiquement affilié à l'organisation terroriste "Al-Qaïda". Depuis son apparition en 2004, il a revendiqué de nombreux actes terroristes qui ont fait des centaines de morts.

BRÉSIL Des pluies font deux nouveaux morts des milliers de déplacés

Les pluies torrentielles qui touchent plusieurs régions du Brésil depuis plusieurs jours ont fait deux nouveaux morts et plus de 4.000 personnes déplacées, ont indiqué jeudi les autorités.



Dans l'Etat de Santa Catarina (sud), les pluies ont provoqué des inondations

FRANCE La France sera "très importatrice d'électricité" cet hiver

La France sera "très importatrice d'électricité cet hiver" pour compenser un manque de production nucléaire et éviter d'éventuelles coupures de courant, a indiqué jeudi Xavier Piechaczyk, président du directoire de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité.

"La France est très légèrement importatrice sur l'ensemble de l'année et il faut parier sur un hiver où on sera très importateur parce qu'on a besoin de cette électricité", a déclaré Xavier Piechaczyk sur la chaîne de télévision locale Franceinfo.

"On sera globalement, nous la France, importateur cet hiver de l'ensemble des pays qui nous entourent", a-t-il ajouté.

"Historiquement, la France était très exportatrice parce qu'elle avait un parc nucléaire très gros, là il s'avère qu'il a des difficultés passagères (...) (qui) vont se résoudre mais ça va prendre quelques années. Pendant ce temps on importe de l'électricité", a-t-il dit.

Cet hiver, la France est exposée à des risques de coupures en particulier en raison d'un niveau de production d'électricité nucléaire au plus bas.

La moitié de son parc de réacteurs est indisponible en raison de maintenances programmées mais parfois prolongées, ou de problèmes de corrosion.

qui ont fait deux morts: une personne a été électrocutée et une autre a été ensevelie par un glissement de terrain, selon la défense civile locale.

Un pompier est toujours porté disparu.

Des images diffusées par les autorités montraient des quartiers entiers de la ville de Sao Joao Batista, inondés par la crue.

Dans d'autres images on voit des pompiers apportant des secours dans les rues de la ville où l'eau est montée à hauteur des hanches.

A ce jour, les autorités de Santa Catarina ont fait état de plus d'un millier de déplacés tandis que dans l'Etat de Bahia (nord-est), plus de 4.000 personnes ont été contraintes de quitter

leurs foyers. Des pluies diluviennes s'abattent sur plusieurs régions du Brésil depuis des jours. Un glissement de terrain survenu lundi sur une autoroute d'une région montagneuse de l'Etat du Parana (sud) a fait au moins deux morts. Jeudi, les pompiers continuaient de rechercher des disparus sous la boue. Leur nombre "a été réduit à moins de trente", a indiqué le gouvernement du Parana.

Initialement, les autorités estimaient à "entre 30 et 50" le nombre de personnes portées disparues.

Au mois de février, 233 personnes ont été tuées à Petropolis, dans une région montagneuse près de Rio de Janeiro, par des glissements de terrain et des inondations.

GRÈCE Des centaines de médecins hospitaliers protestent contre "la privatisation" de la santé

Des centaines de médecins et membres du personnel hospitaliers ont protesté jeudi devant le Parlement grec à Athènes contre un projet de loi controversé, qui autorise le travail à temps partiel dans le secteur public de la santé et permet aux médecins du privé de travailler dans le public.

Ce projet de loi débattu à l'Assemblée va conduire à "la privatisation" et à "l'affaiblissement" du système national de la santé (ESY) et "est contre les intérêts de patients", ont dénoncé la Fédération des unions de médecins et la Fédération panhellénique des em-

ployés des hôpitaux.

Depuis l'instauration de l'ESY il y a presque 40 ans, les médecins hospitaliers sont obligés de travailler "à temps plein" et "exclusivement" dans le secteur public à l'exception des professeurs des facultés de médecine qui ont le droit de travailler dans le privé.

"Santé publique et gratuite", "Embauches et augmentation des salaires", proclamaient les banderoles des manifestants rassemblés dans le centre de la capitale à l'appel des syndicats du secteur.

Pour sa part le gouvernement conservateur, qui a élaboré ce projet,

soutient que "l'ESY sera plus efficace et plus attirant pour les médecins qui soigneront mieux les patients".

Le secteur de la santé publique en Grèce avait été frappé de plein fouet lors de la crise financière de la dernière décennie et le ratabat alors des dépenses publiques.

Cela a contribué à l'augmentation du nombre des hôpitaux privés et des services médicaux privés.

La pandémie de coronavirus les deux dernières années a encore aggravé la situation du secteur public de la santé, comme dans plusieurs pays européens.

ITALIE Le bilan du glissement de terrain à Ischia grimpe à 11 morts

Le glissement de terrain provoqué samedi par de fortes pluies à Casamicciola Terme, sur la petite île italienne d'Ischia, a fait onze morts et une disparue, selon un nouveau bilan publié jeudi par les pompiers.

"Le corps sans vie d'une des deux femmes disparues a été récupéré (...). Les opérations de recherche de la dernière femme se poursuivent. Le nombre de victimes grimpe à onze", ont écrit les pompiers sur Twitter. Parmi les victimes figurent plusieurs enfants, dont un nouveau-né de 21 jours.

Le désastre a été provoqué par la conjonction de plusieurs facteurs: le déboisement, le développement immobilier à outrance, ainsi que le manque d'entretien et de prévention.

Selon un géologue cité lundi par le quotidien *Il Corriere della Sera*, la situation reste dangereuse: "une bonne partie du versant nord de l'île et en particulier Casamicciola Terme, après l'écroulement d'il y a deux jours, sont encore à risque", a mis en garde Aniello Di Iorio à l'issue d'une inspection sur place.

Le gouvernement a déclaré l'état d'urgence à Ischia, un statut qui prévoit une procédure accélérée pour mobiliser des fonds et des moyens, dont ceux de la protection civile, pour des interventions urgentes ou la mise en place de structures d'accueil.

BRÉSIL La croissance économique ralentit au 3e trimestre

La croissance économique brésilienne a ralenti à 0,4% au troisième trimestre, une progression moins importante du PIB que lors des deux trimestres précédents, selon les données officielles publiées jeudi.

Ce chiffre est en deçà des prévisions des analystes consultés par le quotidien économique *Valor*, qui tablait sur une croissance à 0,6% de juillet à septembre. Le PIB de la première économie d'Amérique Latine avait progressé de 1,1% au premier trimestre et 1,2% au deuxième. Malgré ce ralentissement, le Brésil enregistre son cinquième trimestre consécutif de croissance, après avoir été durement touché par la crise du Covid-19.

Les analystes s'attendaient à ce que la croissance au troisième trimestre soit plombée par le niveau très élevé du taux directeur (13,75%) et un contexte international peu propice. La banque centrale brésilienne a mis fin en septembre à un cycle de 12 hausses consécutives de son taux de référence, nommé Selic, à la faveur d'un reflux récent de l'inflation.

Le troisième trimestre a été marqué au Brésil par la campagne pour l'élection présidentielle, remportée le 30 octobre par Luiz Inácio Lula da Silva face au sortant d'extrême droite Jair Bolsonaro.

Les analystes consultés par la dernière enquête Focus de la banque centrale tablent sur une croissance de 2,81% en 2022.

JAPON La croissance des ventes de véhicules neufs s'est tassée en novembre

Les ventes de véhicules neufs au Japon ont augmenté de seulement 1% sur un an en novembre, un très fort ralentissement par rapport à leur croissance à deux chiffres en septembre et octobre, selon des chiffres publiés jeudi.

Un total de 221.541 voitures, camions et bus neufs, ont été vendus le mois dernier dans le pays, contre 219.276 unités un an plus tôt, selon l'association japonaise des concessionnaires automobiles "Jada".

En revanche les ventes de "kei cars", mini-véhicules d'une cylindrée inférieure à 660 cm³ très courants au Japon, sont restées plutôt dynamiques en novembre (+16,8% sur un an à 155.538 unités), selon des chiffres séparés de l'association japonaise des concessionnaires et constructeurs présents dans ce segment.

En ajoutant les kei cars, les ventes automobiles totales au Japon le mois dernier ont progressé de 7% à 377.079 unités, marquant là aussi un net freinage par rapport à septembre-octobre.

SUISSE L'inflation stable à 3% sur un an en novembre

L'inflation en Suisse est restée stable en novembre à 3% en rythme annuel, annonce jeudi l'Office fédéral de la statistique.

La stabilité de l'indice par rapport au mois précédent "résulte de tendances opposées qui se sont dans l'ensemble compensées", explique l'office, notant que les loyers du logement mais aussi les prix du gaz et du carburant ont augmenté. En

revanche, les prix du mazout, des fruits et légumes et des nuitées hôtelières ont eu un effet modérateur sur l'évolution des prix à la consommation.

Après avoir atteint un pic à 3,5% en août, soit son plus haut niveau depuis 1993, l'inflation en Suisse s'était légèrement repliée en septembre pour repasser à 3,3% pour descendre à 3% en octobre.

L'office publié également

l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), qui permet de comparer l'évolution des prix dans le pays helvétique à celle de ses voisins de l'Union européenne.

Cet indice se situait à 104,49 points, ce qui représente une baisse de 0,1% par rapport au mois précédent et une hausse de 2,9% par rapport au même mois de l'année précédente. En sep-

tembre, la banque centrale suisse avait donné un tour de vis à sa politique monétaire. Elle avait abandonné le taux d'intérêt négatif mis en place en 2015 et remonté son taux directeur à 0,5% pour éviter que l'inflation ne s'enracine. La force du franc suisse lui donne un coup de pouce supplémentaire dans la mesure où il aide à atténuer la hausse des produits importés.

OPÉRA D'ALGER Retrouvailles festives avec "Lemma Becharia"

La troupe féminine "Lemma Becharia", un orchestre traditionnel transgénérationnel menée par la chanteuse Souad Asla, a gratifié jeudi soir à Alger, le public d'un voyage musical original de chants et notes du patrimoine du Sahara algérien.

Accueilli à l'Opéra d'Alger, le spectacle a drainé un public nombreux, majoritairement féminin, qui a interagi avec l'artiste et les membres de cette troupe transgénérationnelle, dont fait partie la doyenne de 82 ans, Zahra Kherabi dite "Hadja Zaza", virtuose du bendir et spécialiste de la "hadra".

Avec Aziza, Khadija, Many, Sabrine, la musicienne de 24 ans, et les autres, la troupe a galvanisé un public ravi de retrouver cet orchestre original venu de la Saoura.

Fidèle à son traditionnel cachet musical et son style vestimentaire, la troupe a enchanté ses fans d'un florilège de pièces tirées en partie de son album "Lemma" (Rassemblement), comme "Sidi moulana", "Baba mimounne" et "Khayri Anna" mettant en valeur les chants féminins de la Saoura et des musiques du Sahara.

Bendir, l'el, guitare électrique et claquements des mains ont suffi pour mettre le public en trans et l'emporter dans un voyage embelli de nouvelles chansons et compositions, dévoilées pour la première fois au public.

Souad Asla, leader du groupe, a fait savoir dans une déclaration à l'issue du spectacle, que la troupe



prépare son deuxième album qui devra sortir en mars 2023.

Formé en 2015 par la chanteuse Souad Asla, le groupe du sud-ouest algérien est constitué d'une dizaine de chanteuses et musiciennes de la région de Béchar, dont Hasna El Becharia, Zohra Kherabi, Rabea Boughazi ou encore Mabrouka Brik.

La "Ferda" féminine, le diwan mais aussi des chants traditionnels comme "Zeffanates", "hadra" et "Djebbariyates" (troupes musicales locales) chantés lors des fêtes fa-

miliales ou populaires, sont autant de styles exécutés sur scène par la troupe qui entend vulgariser des musiques comme le "Haidous" et le "Chellali", très rarement joué en public.

En février 2018, "Lemma Becharia" avait sorti son premier album, "Lemma" (Rassemblement), dédié à la sauvegarde du patrimoine musical de la Saoura.

En plus de l'Algérie, la troupe s'est produite sur plusieurs scènes à l'étranger notamment en France, Suède, Belgique et Pologne.

RENDEZ-VOUS DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL À AIN EL BEIDA/ OUM EL BOUAGHI

Bon accueil du public au spectacle d'ouverture

Le public a réservé jeudi un bon accueil à la pièce "Errih fi Echbek" présentée sur la place attenante du Théâtre régional d'Ain Beida (Oum El Bouaghi) en ouverture du rendez-vous du théâtre professionnel.

Produit par la coopérative "Tassili" de Constantine et signé par le metteur en scène Yacine Tounsi, le spectacle qui appartient au genre du théâtre de rue a été très applaudi par les spectateurs.

"Errih fi Echbek" (Le vent dans le filet) traite le phénomène social de

l'escroquerie à partir d'un texte de Kameledine Ferad et avec le jeu interactif des comédiens Kamel, Hamza, Seifeddine et Yacine, a indiqué à l'APS, Yacine Tounsi.

Le réalisateur, a ajouté que ce spectacle est sa seconde expérience dans le théâtre interactif de rue qui aborde dans un style humoristique la course de certaines personnes pour l'argent par tous les moyens y compris l'escroquerie faisant fi des valeurs morales.

Beaucoup de spectateurs ont apprécié cette

forme de théâtre dont la jeune Wissam accompagnée de sa sœur Meriem 11 ans qui a considéré que le théâtre et particulièrement de rue aide les jeunes et les enfants à découvrir de nouvelles idées et à jouir des spectacles.

L'ouverture de la manifestation a également donné lieu à la distinction de troupes et de figures de théâtre de la wilaya d'Oum El Bouaghi dont la troupe "Farah" pour le théâtre d'Ain Beida qui a remporté le prix du meilleur spectacle pour sa pièce

"Echems Enna Ima" au Festival national de théâtre pour enfants à Constantine (2022), Mourad Badis doyen des comédiens de la wilaya et le compositeur de musique de théâtre Abdeladhim Khoumri.

Les adeptes du 4^e art auront sept jours durant ce rendez-vous au Théâtre régional Raouf-Gheraf d'Ain Beida pour apprécier des spectacles théâtraux dont notamment "El Flouka" de l'association "Essarkha" de Skikda et "Ettaihoum" du Théâtre régional d'Annaba.

FESTIVAL DE THÉÂTRE COMIQUE

Six pièces sélectionnées pour décrocher la "Grappe d'Or"

Six pièces théâtrales seront en compétition pour décrocher la "Grappe d'Or", lors de la 13^e édition du festival national de théâtre comique, dédiée à la mémoire du comédien Sirat Boumediène, qui se tiendra du 4 au 8 décembre courant, a annoncé, jeudi à Médéa, le commissaire du festival, Saïd Benzergua.

Le comité de sélection du festival national de théâtre comique a retenu six représentations théâtrales pour participer à la 13^e édition du festival, sur un total de 30 pièces qui ont été soumises au comité de sélection, a indiqué Saïd Benzergua lors d'un point de presse organisé à la maison de

la culture "Hassan-El-Hassani" de Médéa. Il a fait part, en outre, de la programmation de rencontres-débat animées par des comédiens et hommes de culture et consacrées aux parcours artistiques des comédiens Sirat Boumediène et Salah Ougroute.

Des ateliers traitant du théâtre révolutionnaire, du théâtre de rue, de la scénographie et de l'écriture dramaturgique sont également prévus lors de cette édition, a ajouté le commissaire du festival, assurant que cette diversité d'activités per met aux amateurs du 4^e art de "profiter pleinement" de ce rendez-vous culturel. La 13^e édition du festival national de

théâtre comique rend, pour rappel, hommage au grand comédien Boumediène Sirat (1947-1995), auteur de superbes prestations dans les pièces théâtrales "Litham", "Li Kla Ikhales", "El Balaout", "El Algue", "El Khobza", "Hammam Rabbi", "Ledjouad", "Toufah" et "El Meïda".

Outre la "Grappe d'Or", la plus haute distinction du Festival, d'autres prix seront attribués par le jury, dont le prix de la meilleure mise en scène, la scénographie, la meilleure création musicale, le prix d'interprétation féminine et Masculine et, enfin, le prix du jury, récompensant la pièce la plus appréciée par ce dernier.

MUSIQUE

L'Unesco inscrit le Raï algérien sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a inscrit, jeudi à Rabat, le Raï (chant populaire d'Algérie), sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Cette inscription est intervenue lors de la 17^e réunion du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, qui se tient à Rabat jusqu'au 3 décembre prochain.

L'Algérie compte, avec le classement du genre Raï, 9 éléments inscrits sur la liste du patrimoine mondial, à savoir Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen (Chedda), la célébration du Mawlid Ennabaoui (S'boue) à Timimoun, Rakk Ouled Sidi Cheikh, la cérémonie de la Sebeïba, en sus de trois éléments en commun avec des Etats limitrophes, "imzad", "couscous" et "calligraphie arabe".

Le Raï est apparu dans les milieux bédouins ruraux dans l'Ouest algérien, notamment à Sidi-bel-Abbès, Relizane, Tiaret, Mascara et Mostaganem.

Il est passé, ensuite, dans les villes après l'indépendance, notamment à Oran où il a émergé en tant qu'art mondial grâce à plusieurs chanteurs.

Le Raï traditionnel s'est distingué par sa façon dans le chant, la mélodie et les paroles inspirées le plus souvent du Melhoun, car à l'époque, plusieurs voix ont émergé et qui sont considérées aujourd'hui parmi les pionniers de cet art, à l'instar de Cheikha Remitti, de son vrai nom Sadia Bedief, issue de la wilaya de Sidi-Bel-Abbès.

Le Raï s'est modernisé après l'indépendance, grâce aux deux frères Rachid et Baba Ahmed ainsi qu'à Messaoud Bellemou. Ainsi, plusieurs influences musicales occidentales y ont été introduites. Ses thèmes portent désormais essentiellement sur les questions sentimentales. Le Raï s'est, par la suite, propagé à une large échelle, avec l'apparition du festival qui lui a été consacré, dès 1985.

Le Raï a poursuivi sa grande ascension, se développant dans différentes régions d'Algérie, grâce à l'évolution des supports d'enregistrement et de diffusion, déferlant même sur la scène musicale mondiale, à travers les œuvres de plusieurs artistes algériens et la participation de noms musicaux universels dans des projets artistiques communs.

L'Algérie compte plusieurs chercheurs dans ce genre musical, à l'instar d'Abdelkader Bendameche, Abdelhamid Bourayou et du défunt Hadj Meliani, en sus de plusieurs chercheurs anthropologues qui ont consacré tant de recherches et de publications dédiées à la vulgarisation de cet art, dans l'objectif de préserver sa mémoire, comme patrimoine algérien.

UNESCO

Le nombre de biens culturels algériens sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité porté à neuf

Avec l'inscription, jeudi, du Raï, chant populaire d'Algérie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, l'Algérie porte à neuf le nombre de biens culturels classés sur cette liste prestigieuse.

Le premier bien culturel inscrit par l'Algérie est l'Ahellil du Gourara, une poésie chantée et dansée pratiquée lors des cérémonies collectives et fêtes religieuses dans cette région du nord d'Adrar, proposé par le chercheur Rachid Bellil en 2008.

En 2012, l'Algérie propose les ritels et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen qui sera suivi en 2013 par l'inscription du pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Abd El Kader Ben Mohamed dit "Sidi Cheikh" par le chercheur Ahmed Ben Naoum. Cette même année l'Algérie a pris part à son premier dossier multinational pour inscrire les pratiques et savoirs liés à l'imzad vieille monodie ancestrale jouée et fabriquée exclusivement par les femmes touarèges en Algérie, au Mali et au Niger.

Ce dossier a été coordonné par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnprah) et l'anthropologue Badi Dida.

En 2014, c'est au tour de la cérémonie de la Sebeïba, qui se déroule chaque année dans l'oasis de Djanet, d'intégrer la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité avant que le chercheur Rachid Bellil revienne à l'institution onusienne avec le classement du Sbuâ, pèlerinage annuel à la zaouïa de Sidi El Hadj Belkacem dans le Gourara en célébration du Mawlid Ennabaoui.

Le ministère de la Culture avait également soumis le dossier de classement des savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras du Touat-Tidikelt (région d'Adrar) et qui a été classé sur la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

En 2020, le couscous, les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production a également été inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité au nom de quatre pays nord-africains.

En 2021, la calligraphie arabe et les connaissances, compétences et pratiques qui y sont liées, un dossier multinational au nom de seize pays dont l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, l'Egypte, la Jordanie, la Mauritanie, la Palestine ou encore la Tunisie est également inscrit.

Le patrimoine culturel immatériel est une catégorie du patrimoine issue de la "convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel" adopté par l'Unesco en 2003.

ESPACE**Le décollage d'un alunisseur privé japonais reporté à une date indéterminée**

SpaceX a reporté encore une fois mercredi le décollage d'une fusée avec à son bord un alunisseur construit par une entreprise japonaise, qui pourrait devenir le premier engin privé -et japonais- à alunir.

Le décollage de la fusée Falcon 9, qui avait déjà été reporté, devait avoir lieu à 03H37 du matin jeudi (08H37 GMT) depuis Cap Canaveral en Floride, mais l'entreprise SpaceX a indiqué sur Twitter devoir reporter le vol après avoir procédé à des vérifications supplémentaires.

"Après des vérifications supplémentaires du véhicule de lancement et une revue des données, nous allons reporter le lancement", a déclaré l'entreprise, ajoutant "qu'une nouvelle date de décollage serait annoncée une fois confirmée".

Jusqu'ici, seuls les Etats-Unis, la Russie et la Chine ont réussi

à faire alunir des robots, située à environ 400.000 km de la Terre. Cette mission de la société japonaise ispace est la première d'un programme baptisé Hakuto-R.

L'alunisseur, qui mesure un peu plus de 2 mètres sur 2,5 mètres, doit se poser autour du mois d'avril 2023 sur la face visible de la Lune, dans le cratère Atlas, selon un communiqué de l'entreprise.

L'alunisseur, qui n'est pas conçu pour un équipage humain, transporte un petit rover de 10 kilos, nommé Rashid, construit par les Emirats arabes unis.

**ESPACE****La Chine envoie trois astronautes vers sa station Tiangong**

La Chine a envoyé mardi trois nouveaux astronautes vers sa station spatiale, où ils effectueront dans quelques jours le premier relais d'équipage en orbite de l'histoire de leur pays, selon un média officiel.

Le vaisseau de cette mission, Shenzhou-15, a été propulsé par une fusée Longue-Marche 2F, qui a décollé à 23H08 heure locale (15H08 GMT) du centre spatial de Jiuquan, dans le désert de Gobi (nord-ouest), a annoncé l'agence de presse Chine nouvelle, qui cite l'agence spatiale chargée des vols habités (CMSA). Il s'est ensuite amarré avec succès à la

station spatiale nommée en chinois Tiangong ("Palais céleste"), également connue par son acronyme CSS (pour "Chinese space station" en anglais), selon Chine nouvelle. Les astronautes, trois hommes, resteront six mois dans l'espace. Dans un premier temps, ils cohabiteront avec leurs trois collègues (dont une femme) de la mission précédente Shenzhou-14, depuis près d'une demi-année déjà dans la station spatiale et qui rentreront sur Terre dans quelques jours. Pour la première fois de l'histoire, deux équipages chinois se passeront ainsi les relais en orbite.

**COOPÉRATION ALGÉRO-EUROPÉENNE****Réalisation de 50% du projet "Digitech" en Algérie**

Un taux de 50% des différents programmes du projet "Digitech" pour le développement qualitatif du numérique en Algérie a été concrétisé à la faveur de la coopération

Algéro-européenne dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans le cadre des programmes "Erasmus", a-t-on appris mardi de la coordinatrice du projet en Algérie lors d'une rencontre tenue à Ouargla.

"Le taux de programmes réalisés, en dépit des retombées de la pandémie de Coronavirus, est le fruit de la coordination et des efforts de différents organismes impliqués dans le projet, la volonté du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans la numérisation des institutions universitaires pour le développement du secteur, fer de lance de l'Etat pour la réalisation d'un développement de qualité", a souligné la coordinatrice du projet et vice-doyenne chargée des relations extérieures à l'université d'Oran, Djebbara Naïma Merfoul. Ce projet, lancé en mars de 2021 à Oran pour une durée de trois ans, a-t-elle soutenu, a pour objectif d'ancrer la culture du management à l'effet de consacrer, à l'avenir, le volet qualité dans les institutions universitaires algériennes à la faveur d'un outil numérique facilitant



la collecte et le traitement des données.

Ces données sont axées, a expliqué Mme Merfoul, autour de sept grands domaines, en l'occurrence la formation, la gestion et la bonne gouvernance, l'amélioration de la vie estudiantine et des structures universitaires, le raffermissement des relations socio-économiques et la coopération internationale.

Pour ce faire, une subvention de 905 mille euros a été allouée par la commission européenne pour l'encadrement de ce projet

en équipe technique appuyée par des experts nationaux et étrangers, et son équipement en moyens nécessaires, a ajouté le même source. De son côté, le coordinateur local du projet à l'université d'Ouargla, Mourad Korichi, a affirmé que le projet en question cible, outre le ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique, neuf (9) institutions universitaires, dont les sciences et techniques Mohamed Boudiaf d'Oran, d'Oum El-Bouaghi, Ouargla, Sétif 2, Bejaïa, Mascara,

Guelma et Alger, d'une part, et cinq (5) institutions européennes, dont Lyon 2 (France), Liège (Belgique), Lisbonne (Portugal) et l'Union des Universités de la Méditerranée (UNIMED) en Italie. Cette rencontre qui a pour cadre, deux jours durant, la salle de réunion du rectorat de l'université d'Ouargla, a été riche en communications et exposés ayant trait aux volets techniques et structurels, la gestion administrative, la méthodologie de formation des formateurs, l'établissement des fichiers fai-

sant le point sur les besoins des institutions universitaires. Les travaux de cette rencontre devront également aborder les domaines de la formation disponibles, l'organisation des sessions de formation en direction des formateurs des différentes universités adhérentes au projet, la mise en place des ateliers d'évaluation du projet et l'éventuelle création, avant fin 2023, d'un centre de la qualité, a indiqué le coordinateur du projet à Ouargla.

FOOTBALL FÉMININ (FORMATION) La FAF signe un protocole d'accord avec la Fédération norvégienne

La fédération algérienne de football a annoncé vendredi avoir signé un protocole d'accord avec son homologue norvégienne Norges Fotballforbund, portant sur la formation d'entraîneurs de football féminin.



"Comme annoncé lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF du mois d'octobre dernier, les membres du BF ont pris acte, mercredi, de la signature d'un protocole d'accord avec la fédération norvégienne de football (Norges Fotballforbund) portant sur la formation entraîneurs de football féminin", a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel.

La cérémonie de signa-

ture a eu lieu en marge du dernier tournoi UNAFU17, disputé en novembre à Alger, en présence du Président de la FAF Djahid Zefizif, du vice-président et membre du bureau fédéral Djamel Merbout, du secrétaire général, Mounir D'bihi, de la Présidente de la Commission du football féminin et membre du bureau fédéral, Mlle Nassiba Laghouati, alors que le côté norvégien a été représenté par Omdal Per Ravn, Pré-

sident d'honneur de la Fédération norvégienne.

"Cette convention, d'une durée de deux ans (jusqu'à 2024) portera sur l'organisation de cycles de formation des techniciennes dans le but de couvrir les besoins de notre football en matière d'encadrement des jeunes footballeuses, d'en assurer le suivi-évaluation et l'augmentation du nombre de pratiquantes", précise la FAF.

L'instance fédérale sou-

ligne qu'une convention similaire "est en préparation, toujours pour le football féminin, cette fois avec la Fédération Royale néerlandaise de football (KNVB) dans le cadre du programme Shiraka intitulé WorldCoaches".

Enfin, le bureau fédéral, réuni mercredi, a décidé de la gratuité de la formation fédérale en fonction de critères d'éligibilité et du nombre de places à déterminer, conclut la FAF.

DTN DE LA FAF Mustapha Biskri installé dimanche dans ses nouvelles fonctions

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Djahid Zefizif, procédera dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à l'installation de Mustapha Biskri, en tant que nouveau directeur technique national (DTN), a appris l'APS vendredi auprès de l'instance fédérale.

L'installation de Biskri devait se dérouler jeudi, comme rapporté par la FAF sur son site officiel, avant d'être décalée à dimanche.

Mustapha Biskri (62 ans) succède à Ameur Chafik, limogé en février 2022 par l'ancien président de la FAF

Amara Charaf-Eddine. L'intérim à la tête de la DTN était assuré depuis par Taoufik Korichi. La nomination de Biskri à la tête de la DTN a été prise lors de la réunion statutaire du Bureau fédéral de la FAF, tenue mercredi au CTN de Sidi Moussa.

Biskri a été retenu dans une shortlist, dans laquelle figurait également l'ancien international Kader Ferhaoui et le Tunisien Kamel Kolsi.

"Au final, c'est la candidature de Biskri qui a été retenue pour avoir obtenu le plus grand nombre de points par rapport aux critères et profil exigé, mais surtout pour la

qualité du plan d'action exposé", a expliqué la FAF. Pour rappel, la FAF avait lancé le 28 octobre dernier, un appel à candidature national et international pour le poste de DTN.

L'instance fédérale avait fixé au 12 novembre le dernier délai pour la réception des dossiers de candidatures, précisant que le traitement des candidatures s'effectuerait, au siège de la FAF, du 13 au 15 novembre 2022.

La Fédération algérienne de football a reçu, à l'heure de la clôture, soit le 12 novembre, 17 dossiers dont 13 par courriel et 4 par porteur sous plis fermés.

LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE) Miloud Hamdi nouvel entraîneur

Le technicien franco-algérien Miloud Hamdi est devenu le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, en remplacement d'Abdelkader Amrani, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football vendredi dans un communiqué.

"Miloud Hamdi sera le nouvel entraîneur de la JSK.

La barre technique enregistrera également la venue de Kamel Bouedjenane au poste de préparateur physique", précise le club kabyle sur sa page officielle Facebook.

Hamdi (51 ans) est le troisième entraîneur des "Canaris" depuis le début de la saison, après le Belge José Riga qui avait débuté le nouvel exercice, avant

d'être remplacé en septembre dernier par Amrani.

Il s'agit de la troisième expérience pour Hamdi en Algérie, lui qui avait dirigé auparavant l'USM Alger, avec laquelle il avait atteint la finale de la Ligue des champions d'Afrique. La JSK recevra samedi le CS Constantine (2020-2021). La JSK traverse depuis le début de la saison une crise de résultats sans précédent,

avec un triste bilan de 6 points décrochés en 10 matchs. L'équipe phare de Djurdjura, a en revanche, validé son ticket pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. La JSK recevra samedi le Paradou AC (18h00), en match comptant pour la mise à jour de la 7e journée du championnat.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR) Le CRB pour creuser l'écart en tête, la JSK sommée de réagir

La mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi, sera marquée par le derby algérois entre le leader le CR Belouizdad et le MC Alger, alors qu'en bas du tableau la JS Kabylie n'aura plus droit à l'erreur, à domicile face au Paradou AC.

Le Chabab (1e, 25 pts), qui s'est emparé du fauteuil de leader après son succès difficile mardi à la maison contre le CS Constantine (2-1), aura à cœur de s'offrir le Doyen (5e, 18 pts), pour creuser l'écart en tête, en attendant d'apurer deux autres matchs en retard.

Il s'agit du 104e face à face entre le Chabab et le MCA en championnat, avec un net avantage pour la formation phare de Laâquiba, qui compte 37 victoires contre 26 défaites.

La dernière confrontation entre les deux clubs algérois, disputée le 23 mars dernier, s'est soldée par une victoire du CRB (1-0) au stade du 20-août 1955.

Le CS Constantine (2e, 23 pts), qui a reçu un véridable coup d'arrêt face au CRB, est appelé à se racheter à Béchar devant la JS Saoura (6e, 17 pts), qui reste sur une écrasante victoire à la maison devant la lanterne rouge le HB Chelghoum-Laïd (5-0).

Un autre faux-pas de la formation constantinoise pourrait être préjudiciable, d'autant qu'elle va affronter une équipe de la JSS qui aspire à se rapprocher du podium et surtout viser un quatrième succès de rang.

De son côté, l'USM Alger (6e, 17 pts), qui s'est contentée d'un match nul mardi à Magra (1-1), sera face à un sérieux test à domicile face à l'ES Sétif (3e, 21 pts), auteur de trois victoires de suite dont la dernière en date contre le MC Oran (4-0).

Les Algérois devront sortir le grand jeu pour venir à bout d'une équipe sétifienne en pleine forme, et qui de surcroît a reçu durant la semaine une bonne nouvelle sur le plan financier, avec l'entrée dans les caisses de 6 milliards de centimes, de quoi permettre à la direction de régulariser la situation de ses joueurs.

Dans le bas du tableau, la JS Kabylie (15e, 6 pts), dos au mur, n'aura d'autre alternative que de s'imposer à Tizi-Ouzou face au Paradou AC (14e, 9 pts), un concurrent direct pour le maintien.

Les "Canaris", sérieusement menacés par le spectre de la relégation, jeteront certainement toutes leurs forces pour essayer de renouer avec la victoire en championnat, d'autant que leur derniers succès remonte au 2 octobre dernier sur le terrain du HBCL (2-0).

La JSK sera dirigée sur le banc par un staff intérimaire, suite à la décision du club de se séparer de l'entraîneur Abdelkader Amrani.

Le club a annoncé vendredi la nomination de Miloud Hamdi en tant que nouvel entraîneur.

Le programme

Programme des rencontres de mise à jour du championnat de Ligue 1 professionnelle de football, prévues samedi :

5e journée : CR Belouizdad - MC Alger (15h00)
7e journée : USM Alger - ES Sétif (15h00)
7e journée : JS Kabylie - Paradou AC (18h00)
8e journée : JS Saoura - CS Constantine (17h00)

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	25	9
2). CS Constantine	23	11
3). ES Sétif	21	11
4). USM Khenchela	19	12
5). MC Alger	18	10
6). JS Saoura	17	11
--). USM Alger	17	8
8). RC Arbaâ	15	10
9). ASO Chlef	14	12
10). MC El-Bayadh	13	12
--). NC Magra	13	12
--). MC Oran	13	10
13). US Biskra	11	10
14). Paradou AC	9	11
15). JS Kabylie	6	10
16). HBC-Laïd	1	11

BELGIQUE : TWITTER CARTONNE LUKAKU !

Tenue en échec par la Croatie (0-0) ce jeudi, la Belgique se retrouve confrontée à un énorme flop avec une élimination au premier tour de la Coupe du monde 2022. Un homme symbolise plus qu'un autre ce fiasco : lancé à la pause, l'attaquant Romelu Lukaku (29 ans, 103 sélections et 68 buts) a vendangé plusieurs balles de match qui auraient pu tout changer, avec notamment un énorme raté à la 90e minute seul à bout portant. Sur les réseaux sociaux, le buteur de l'Inter Milan a rapidement enfilé le costume de bouc-émissaire...

REAL MBAPPÉ, LA PRESSE ESPAGNOLE CONTINUE...

Les mois passent, et pourtant la presse espagnole rencontre les plus grandes peines à oublier Kylian Mbappé (23 ans, 14 matchs et 12 buts en L1 cette saison). Jeudi, le média Defensa Central annonçait que le Real Madrid n'avait pas définitivement abandonné l'idée de recruter l'attaquant du Paris Saint-Germain dans les prochains mois, à condition que l'international français accepte des concessions sur le plan salarial et sur la répartition de ses revenus liés au droit à l'image.

Afin de donner du poids à son propos, le média ajoute ce vendredi que le joueur phare des Merengues, l'avant-centre et capitaine Karim Benzema (34 ans, 7 matchs et 5 buts en Liga cette saison), qui s'était montré déçu du changement d'avis de son compatriote lorsque celui-ci avait snobé la Maison Blanche pour prolonger à Paris l'été dernier, ne s'opposera certainement pas à une venue du Parisien en Espagne dans les prochains mois. Encore une fois, cette manœuvre ressemble surtout à un bon moyen pour tenter de déstabiliser le PSG...

BARCELONE LE MERCATO D'HIVER, CRUYFF PRÉVIENT

Après avoir réalisé un mercato estival clinquant, le FC Barcelone compte-t-il remettre le couvert en janvier ? Non ! Le conseiller technique du club catalan, Jordi Cruyff, s'est montré très clair à ce sujet, en annonçant une période particulièrement creuse pour les Blaugrana. "Pour le moment, nous ne pouvons pas signer de nouveau joueur cet hiver. A cause de nombreuses choses et des règles du fair-play financier, notre situation a évolué. Et cela ne changera pas si un joueur quitte le club. La situation est plus complexe. Nous devrions trouver plusieurs solutions pour pouvoir agir, une seule n'est pas suffisante", a prévenu le dirigeant auprès de la radio RAC1.



OM SUAREZ EST DÉJÀ EN ESPAGNE !

Le départ de Luis Suarez (25 ans, 7 apparitions et 3 buts en L1 cette saison), après seulement six mois passés à l'Olympique de Marseille, se confirme ! Après les journalistes italiens Matteo Moretto et Fabrizio Romano, la radio RMC assure à son tour que l'attaquant colombien va bien rejoindre Almeria cet hiver, dans le cadre d'un prêt qui comprendra une obligation d'achat à 8 millions d'euros si le club espagnol se maintient en Liga. L'ancien de Grenade se trouverait déjà en terres ibériques.

En effet, alors que son changement d'équipe ne pourra devenir effectif qu'à partir du 1er janvier, Suarez a déjà reçu l'autorisation de s'entraîner avec son futur club par l'OM qui, déçu des premiers pas du Sud-américain, compte maintenant s'appuyer sur Bamba Dieng et l'arrivée d'un nouvel attaquant cet hiver.

PSG MIAMI, LA RUMEUR MESSI UTILISÉE ?

Et si la rumeur annonçant un accord entre l'Inter Miami et Lionel Messi (35 ans, 13 matchs et 7 buts en L1 cette saison) pour une arrivée de l'Argentin, en fin de contrat en juin prochain au Paris Saint-Germain, était totalement infondée ? A l'image du démenti réalisé par l'entourage du septuple Ballon d'Or (voir ici), le site Goal révèle ce jeudi que les deux parties ne se sont jamais réellement rapprochées.

En réalité, le club américain tenterait surtout de profiter de cet éventuel buzz pour attirer de nouveaux joueurs l'été prochain, mais aussi de nouveaux sponsors. Et contrairement au PSG, prêt à prolonger Messi en lui laissant son salaire actuel XXL, la franchise de Major League Soccer ne serait pas en mesure de rivaliser sur le plan financier. Pour rappel, l'ancien Barcelonais n'a pas l'intention de se préoccuper de son avenir avant la fin de la Coupe du monde 2022.

ALLEMAGNE LA RÉACTION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉ

Malgré sa victoire contre le Costa Rica (4-2), l'Allemagne a quitté la Coupe du monde 2022 en raison de la victoire du Japon contre l'Espagne (2-1). Avant de prendre la moindre décision, le président de la Fédération allemande, Bernd Neundorff, veut analyser cet échec au Qatar. "Cette élimination nous fait très mal, avoue le dirigeant dans des propos relayés par L'Equipe. Néanmoins, nous devons regarder vers l'avenir et nous allons donc manœuvrer de manière ordonnée, afin de gérer au mieux cette situation. Dans les semaines à venir, je m'entretiendrai avec Hansi Flick, Oliver Bierhoff et Hans-Joachim Watzke. Ce sera une première réunion. Nous discuterons de la situation."

"Ce que j'attends de la direction sportive, c'est que nous fassions une première analyse de ce qui s'est passé. Une analyse sportive de ce tournoi sous deux angles. Les choses à mettre en place dans la période d'après-Coupe du monde et en vue du prochain Championnat d'Europe dans notre propre pays (en 2024). Cette analyse doit également inclure l'évolution de l'équipe nationale depuis 2018, depuis la dernière Coupe du monde. Ensuite, lorsque nous aurons terminé ces entretiens et lorsque l'analyse sera terminée, nous viendrons vous présenter le résultat", a conclu Neundorff.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ENERGIE ET MINES

M. Arkab préside une réunion sur l'adoption par Sonatrach de la norme "ISO 37001" (communiqué)

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a tenu, jeudi à Alger, une réunion de travail sur l'adoption par le Groupe Sonatrach de la norme internationale "ISO 37001" relative au système de prévention et de lutte contre la corruption, indique, jeudi, un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines.

En sa qualité de président de l'Assemblée générale de Sonatrach, le ministre a écouté durant cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, un exposé sur ce système qui est une norme internationale de management outillant les entreprises qui l'adoptent "de mécanismes de contrôle et de programmes anti-corruption efficaces et permettant de promouvoir la culture de l'éthique au sein de l'entreprise", précise la même source. Intervenant à cette occasion, M. Arkab a mis en avant "l'importance d'adopter les normes de gestion modernes et d'ancrer le principe de transparence et de gouvernance dans la gestion pour aligner le management du Groupe Sonatrach sur les méthodes de gestion



modernes". Il a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre de "la politique générale du gouvernement visant à améliorer la gouvernance et la gestion des entreprises publiques et prévenir et lutter contre la corruption",

ajoute le communiqué. Ont assisté à cette réunion le président directeur général du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar et des cadres du ministère de l'Energie et des Mines ainsi que du Groupe, selon la même source.

M. Arkab prendra part samedi et dimanche aux réunions de l'OPEP et de l'OPEP+

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, prendra part, samedi et dimanche, par visio-conférence, aux travaux de la 185^{ème} réunion de la Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de la 34^{ème} réunion ministérielle Opep-Non Opep (Opep+), indique jeudi un communiqué du ministère. La 185^{ème} réunion de la Conférence de l'Opep qui se tiendra, samedi par visio-conférence, sera consacrée à l'examen des questions relatives à la gestion et au fonctionnement

du Secrétariat général de l'OPEP, précise la même source. M. Arkab participera, également, dimanche 4 décembre, par visio-conférence, aux travaux de la 46^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), qui sera suivie de la 34^{ème} réunion ministérielle Opep-Non Opep, ajoute le communiqué. Lors de cette réunion, "les ministres en charge du pétrole discuteront de la situation actuelle du marché pétrolier international et de ses perspectives d'évolution à court terme", a fait savoir le ministère.

PARLEMENT

Clôture des travaux du Forum parlementaire sur le plan de développement durable de 2030 à Beyrouth

Les travaux du Forum parlementaire sur le plan de développement durable de 2030 placé sous le thème "Renforcement du partenariat parlementaire dans l'action climatique dans la région arabe", auxquels a participé le Conseil de la nation, ont pris fin mercredi à Beyrouth, a indiqué

jeudi un communiqué du Conseil. Les participants à ce Forum, organisé en partenariat entre la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) et l'Union interparlementaire (UIP), en collaboration avec le Programme des Nations

unies pour le développement (PNUD), ont rendu une déclaration portant des recommandations et de propositions sur "les voies et moyens de lutter contre le changement climatique étant une menace à l'environnement et d'en amortir les répercussions sur la concrétisation des ODD

dans la région arabe". Dans ce sillage, les participants ont mis l'accent sur "la nécessité d'intensifier la coopération et la coordination interrégionale, l'échange des expériences et d'expertise, outre l'appui et la promotion du rôle des parlementaires face à ce défi environ-

nemental planétaire, à travers la mise en place de différents mécanismes législatifs", ajoute le communiqué.

Le Conseil de la nation a été représenté à ce forum parlementaire par les sénateurs Moumen El-Ghali, Nour Hadj et Nouredine Habib.

TRANSPORT

Air Algérie œuvre à la reprise de la moyenne des vols d'avant Covid-19

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a affirmé, jeudi à Alger, que la compagnie nationale Air Algérie œuvrait actuellement à revenir à la moyenne de vols assurés avant la pandémie de Covid-19, et ce en application de la directive donnée par le président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres en novembre. S'exprimant lors d'une plénière du Conseil de la nation, présidée par M. Salah Goudjil, président l'instance parlementaire, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Beldjoud a précisé que le secteur s'emploie à reprendre la moyenne de vols assurés par Air Algérie avant la pandémie de Coronavirus (Covid-19), tout en intensifiant les vols de la Omra et les vols à caractère touristique entre Paris et Djinet. Répondant à la préoccupation du sénateur Mahfoud Bousbaa (Indépendants) sur la situation du transport aérien au niveau de l'aéroport de Tébessa, le ministre a rappelé les directives adressées par le président de la République lors du dernier Conseil des ministres, consistant à prépa-

rer le parachèvement, dans les plus brefs délais, de l'opération d'acquisition des avions, en vue de renouveler la flotte aérienne algérienne et dynamiser la navigation aérienne à travers les différents aéroports du pays, étant des structures stratégiques susceptibles de relancer le trafic aérien.

Il a en outre rappelé le renforcement, dernièrement, de la ligne aérienne entre Tébessa et Alger, et l'augmentation du nombre de vols à six (6) par semaine à partir de novembre dernier, assurant que les services de la compagnie s'emploient à programmer des vols internes entre Tébessa et les wilayas de l'Ouest et du Grand Sud. Répondant à une question du membre du Conseil de la nation, Mohamed Salmi du FLN sur le bilan annuel du métro d'Alger et son projet d'extension, le ministre a fait savoir que depuis sa mise en service le 1er novembre 2011 jusqu'au 31 octobre 2022, plus de 261 millions voyageurs ont emprunté ce moyen de transport. Ces chiffres sont cal-



culés en tenant compte de l'arrêt du métro du fait de la pandémie du 22 mars au 7 octobre 2021, a-t-il dit, relevant que les recettes du métro s'étaient élevées à 11 milliards de DA tout au long de sa durée d'exploitation. S'agissant des travaux d'extension, la longueur du réseau du métro programmé à Alger s'étend sur 60,96 km avec 58 stations programmées, selon le ministre. Une ligne de 19,5 km de ce réseau est en service et comprend incluant 19 stations tandis que 9,5 km du réseau est en cours de réalisation entre la station d'El Harrach jusqu'à l'aéroport d'Alger qui

dessert 9 stations dont le taux de travaux est estimé à 74%. Le taux réalisation des travaux de la station de Ain Naadja - Baraki a atteint 72%, la première partie s'étend sur 4,4 km, incluant 4 stations et la deuxième partie (1,76 km) n'a pas encore été enregistrée, indique la même source.

En réponse aux préoccupations du sénateur Abdelkader Djedi (FLN) sur l'aéroport international d'Alger et les procédures mises en place en vue d'améliorer ses services, le ministre a affirmé qu'un travail était en cours pour améliorer ses structures et ses services notamment ceux relatifs aux personnes malades et âgées. Autre point abordé, la réparation des systèmes de paiement automatique du parking et la densification de surveillance sur les travaux d'entretien effectués par les entreprises de sous-traitance avec la mise en place d'un programme périodique à même de préserver les équipements et les espaces verts en dehors de l'aéroport.

INVESTISSEMENT

M. Hamadi souligne la nécessité de promouvoir l'investissement touristique dans la capitale

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a souligné jeudi à Alger la nécessité de renforcer et de promouvoir les investissements touristiques dans la capitale qu'il a qualifiée de destination touristique par excellence. Lors d'une visite d'inspection de projets touristiques réalisés et en cours de réalisation dans la capitale, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, le ministre a appelé à consentir des efforts pour que les projets soient achevés dans les délais impartis dans le respect des normes internationales en vigueur, d'autant que la wilaya, a-t-il dit, est "un pôle important dans divers domaines et une destination touristique par excellence". Dans ce cadre, M. Hamadi a rappelé la nouvelle loi sur l'investissement, qui prévoit des incitations au profit des investisseurs, notamment dans le domaine du tourisme, soulignant que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait accordé au tourisme une importance particulière dans son programme, car considérant ce secteur comme un important levier du développement économique". Le ministre a, à cet égard, insisté sur l'importance de parachever les projets touristiques en cours de réalisation avant la prochaine saison estivale.

M. Hamadi a en outre appelé les investisseurs à étendre leurs projets en ciblant d'autres régions du pays, notamment dans le sud, qui reste, selon lui, une destination importante pour tous les touristes eu égard à sa diversité naturelle, culturelle et historique. Lors de sa visite, le premier responsable du secteur a inauguré un hôtel sportif et inspecté le projet d'extension du complexe touristique et sportif de la circonscription administrative de Sidi Abdallah. Le ministre a également inauguré l'hôtel Atlantis dans la circonscription administrative de Bouzareah et l'hôtel Royal Sahel dans la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, soulignant la nécessité de recruter une main-d'œuvre qualifiée pour leur gestion afin d'améliorer la qualité des prestations. M. Hamadi a, par ailleurs, visité le Salon international de l'artisanat, dont la 23^e édition fait la part belle aux métiers, notamment ceux en voie de disparition. Il a ensuite inspecté le projet d'aménagement et de modernisation de l'Hôtel Es-safir, appelant à achever les travaux au cours du premier semestre de 2023. La wilaya d'Alger compte 217 établissements hôteliers d'une capacité totale de plus de 14.000 lits qui ont créé plus de 11.000 emplois, selon les statistiques du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. 307 projets d'investissement sont inscrits, lesquels devraient fournir plus de 49.000 lits et créer de 14.000 emplois. Cinq (5) nouveaux établissements hôteliers entreront en service durant la saison estivale 2023 et dix (10) autres à la fin de la même année, sachant que la capitale compte 13 Zones d'expansion touristique (ZET).